



Bilan du Fonds d'Amitié France/Nouvelle-Zélande

1991/2019

Bilan financier et présentation des projets présélectionnés par le comité français puis validés par le comité mixte et financés avec l'aide du Fonds



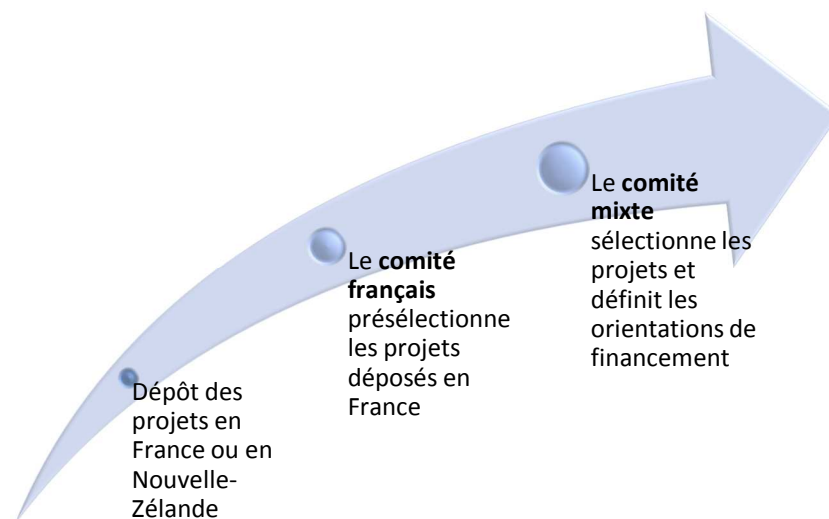
Introduction

Le Fonds d'Amitié France/Nouvelle-Zélande résultait d'un accord signé le 29 avril 1991 par M. Michel Rocard et son homologue M. Jim Bolger à l'occasion de la visite officielle du Premier ministre français en Nouvelle-Zélande (voir annexe 1). Ce fonds avait pour objet de créer et de développer des relations fortes et durables entre la France et la Nouvelle-Zélande, en offrant une assistance financière à des projets culturels, artistiques, sportifs, éducatifs, scientifiques ou historiques devant permettre d'accroître la compréhension réciproque et l'amitié entre les citoyens des deux pays, notamment des plus jeunes d'entre eux. Bien que situés aux antipodes l'un de l'autre, la France et la Nouvelle-Zélande entretiennent des liens étroits. Leur longue relation s'entend également dans un contexte régional puisque les échanges avec les collectivités françaises d'Outre-mer du Pacifique sont nombreux.

Par l'échange de lettres du 17 janvier et du 6 février 2020 entre les gouvernements français et néo-zélandais (voir annexe 2), publié au Journal officiel par le décret n° 2020-276 du 19 mars 2020, le Fonds d'Amitié France/Nouvelle-Zélande a officiellement pris fin, après 29 années d'existence, laissant derrière lui des réalisations et un héritage importants.

La gouvernance du Fonds :

L'accord entre les deux gouvernements avait établi « un comité chargé d'administrer le Fonds ». Cet organe permettait, en se réunissant au moins une fois par an d'affecter « le revenu du Fonds à des projets et à des activités qui ont pour objet le développement des relations étroites et amicales entre les citoyens des deux pays. Ce comité se compose de deux coprésidents et quatre membres bénévoles ». Chaque Etat nommait ainsi un coprésident et deux membres. A compter de 1996, deux comités nationaux, organisés autour de leur coprésident et des deux membres, tous bénévoles, présélectionnaient les projets avant de les présenter en comité mixte. Ce rapport traitera des projets présélectionnés par le comité français puis validés par le comité mixte afin d'en dresser un bilan.





Le financement :

Afin de permettre le financement des projets sélectionnés, le Fonds a été abondé à l'origine par les deux parties pour un total de 11.350.000 Fr soit 1.730.000 €. Ce capital, géré par la Fondation de France, cofinancé les projets grâce aux revenus générés pendant les vingt premières années. Les revenus des intérêts avoisinaient les 200.000 Fr par an (30.000€). Le capital a connu des évolutions au cours de son existence, parfois dans le but d'augmenter son revenu, parfois victime de la conjoncture comme pendant la crise financière de 2007-2008. C'est en 2006 que, par échange de lettres, les parties ont décidé d'utiliser le capital afin de financer de manière plus importante les projets, ouvrant ainsi la voie à sa liquidation programmée.

Lors de l'avant-dernier comité mixte (juin 2018, Wellington) il a été décidé de réaliser le présent bilan des actions du Fonds. Afin de mener à bien ce travail, chaque comité national a dressé un récapitulatif des projets qu'il avait présélectionnés. Le comité français propose un bilan statistique reprenant l'évolution du Fonds. Ce travail permet également d'identifier la ventilation des financements accordés selon la destination des actions.

Premier réseau de philanthropie en France, la Fondation de France réunit ainsi, sur tous territoires, des donateurs, des fondateurs, des bénévoles et des acteurs de terrain. A chacun, elle apporte l'accompagnement dont il a besoin pour que son action soit la plus efficace possible. Et ce dans tous les domaines de l'intérêt général : aide aux personnes vulnérables, recherche médicale, environnement, culture, éducation...

Effet levier du Fonds:

Le Fonds d'amitié avait vocation à cofinancer les projets et non pas à subvenir à l'intégralité des besoins. Par cette méthode, il permettait de multiplier l'intervention d'associations et de fonds de coopération différents pour porter les projets, permettant ainsi le tissage de liens entre la France et la Nouvelle-Zélande.

Fin du Fonds et pérennisation de son action :

Le Fonds a pris fin en 2019 suite au dernier appel à projets. Le bilan ici dressé donne un aperçu de l'ampleur des diverses réalisations auquel il a contribué. Le Fonds d'amitié, même après sa disparition, continue à nourrir la relation littéraire entre les deux pays : une partie du capital a en effet été transféré en 2017 aux deux principales institutions consacrées à ce domaine d'activité, de même que le solde du compte suite à une décision prise lors du dernier comité mixte du 6 juin 2019 :

-Le Randell Cottage Trust

-Le Katherine Mansfield Menton Fellowship

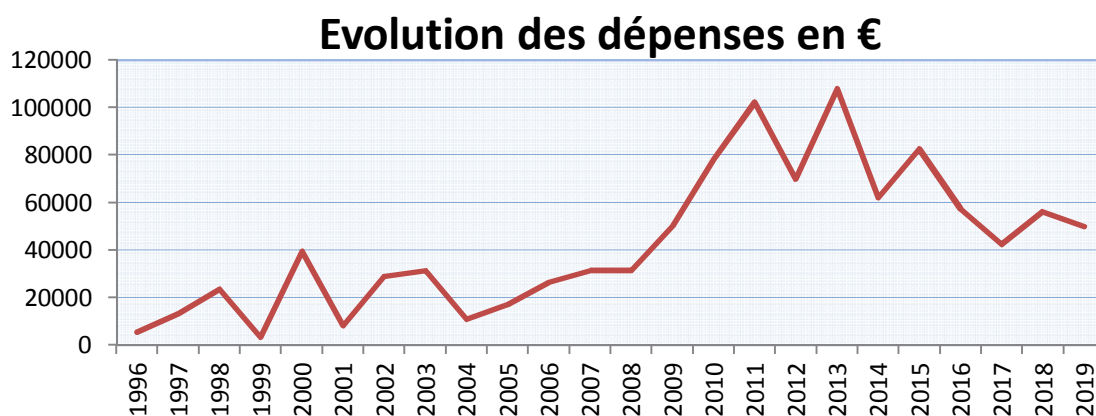


Bilan financier et statistique

Evolution des financements :

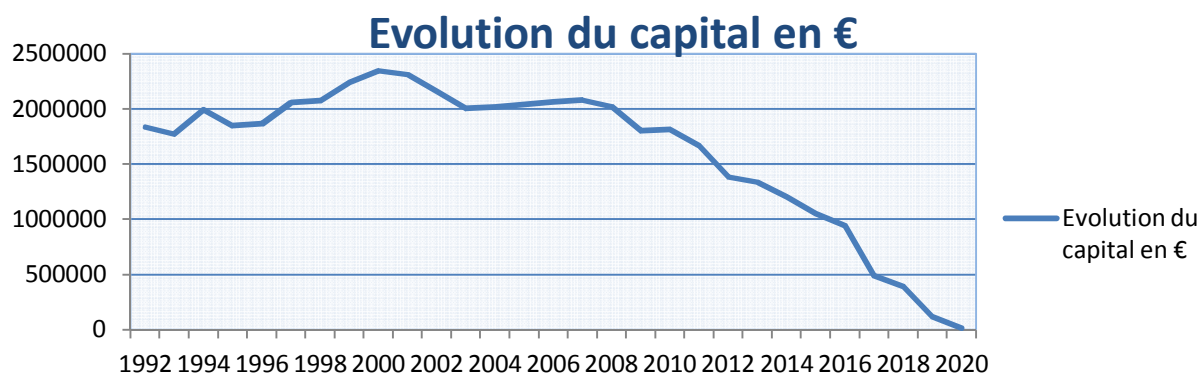
Le premier comité mixte du Fonds d'amitié France/Nouvelle-Zélande s'est réuni en 1992 à Wellington. Pendant les quatre premières années, les projets ont été sélectionnés lors de cette réunion plénière. C'est à partir de 1996, avec la structuration du comité français, que les projets sont présélectionnés à Paris. Au total, ce sont 201 projets qui ont été présélectionnés par le comité français puis validés par le comité mixte, représentant un peu plus de 1.000.000€ cumulés (voir annexe 5) de 1996 à 2019.

-Variation des financements accordés aux projets présélectionnés par le comité français puis validés par le comité mixte de 1996 à 2019 :



On constate une forte évolution des dépenses à partir de la fin des années 2000, conséquence directe de la décision de prélever sur le capital afin d'augmenter les financements, suite à la baisse des taux d'intérêts consécutive à la crise financière de 2007-2008. Le point culminant se situe en 2013 avec 107.750€ consacrés à des projets présélectionnés par le comité français puis validés par le comité mixte. Cette année est marquée par un moment fort : le début des célébrations du centenaire de la Première Guerre Mondiale. Cet événement devient un objectif prioritaire pour les deux comités nationaux, de même que la Coupe du monde de rugby organisée en Nouvelle-Zélande l'avait été en 2011.

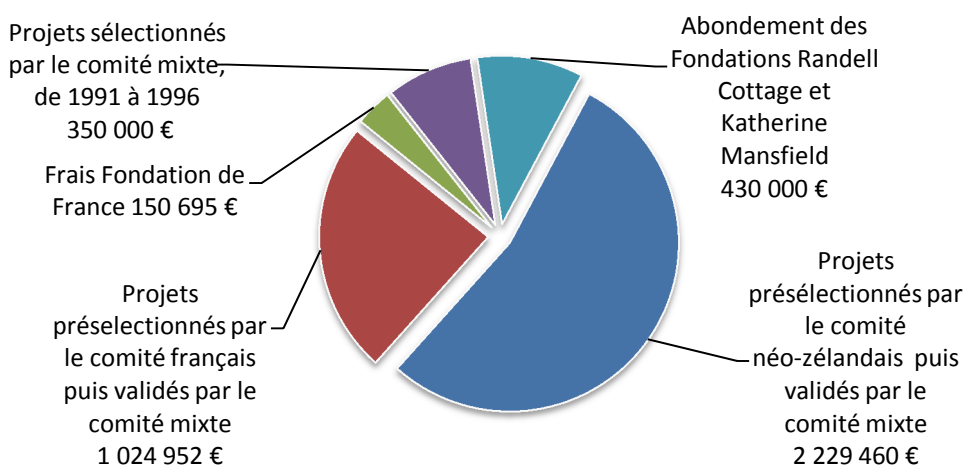
-On retrouve cette tendance dans l'évolution du capital 1991 à 2019 :





Au total, le Fonds d'amitié France/Nouvelle-Zélande a déboursé 4.000.000€ pour le financement des projets de 1991 à 2019. Lorsque les projets étaient directement sélectionnés par le comité France/Nouvelle-Zélande de 1991 à 1996, les financements accordés se sont élevés à 350.000€. Ensuite, les comités nationaux présélectionnaient les projets. On distingue donc les projets retenus par la Nouvelle-Zélande et par la France. De 1996 à 2019, les projets présélectionnés par le comité français puis validés par le comité mixte ont été financés pour une somme totale de 1.024.952 €. Dans le même temps, les projets présentés par le comité néo-zélandais représentent un financement de 2.229.460 €

- *Financements des projets et frais de la Fondation de France, gérant l'aspect financier du Fonds :*



La destination des financements accordés :

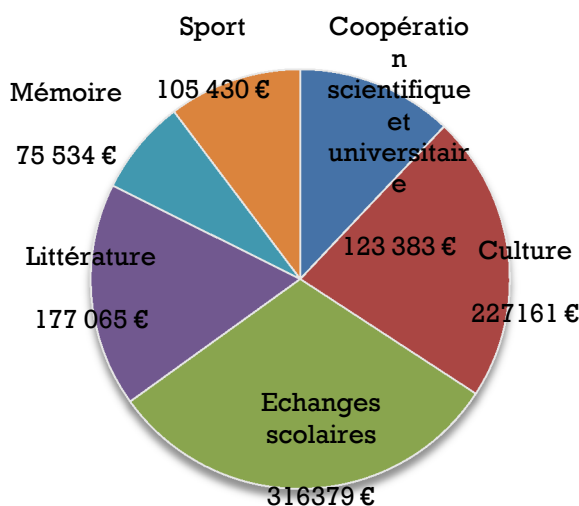
Les projets présentés et financés, tout en recouvrant un large spectre, ont tous en commun cette volonté d'échange. Ils sont répartis en six thèmes encouragés par la politique du Fonds :

1. Echanges scolaires
2. Mémoire
3. Culture
4. Coopération universitaire et scientifique
5. Littérature
6. Sport

Si cette classification ne peut être absolue - un échange scolaire pouvant par exemple avoir une dimension mémorielle, culturelle ou sportive -, elle permet néanmoins de rendre visible l'orientation des choix effectués pendant 29 ans par le comité mixte du Fonds.

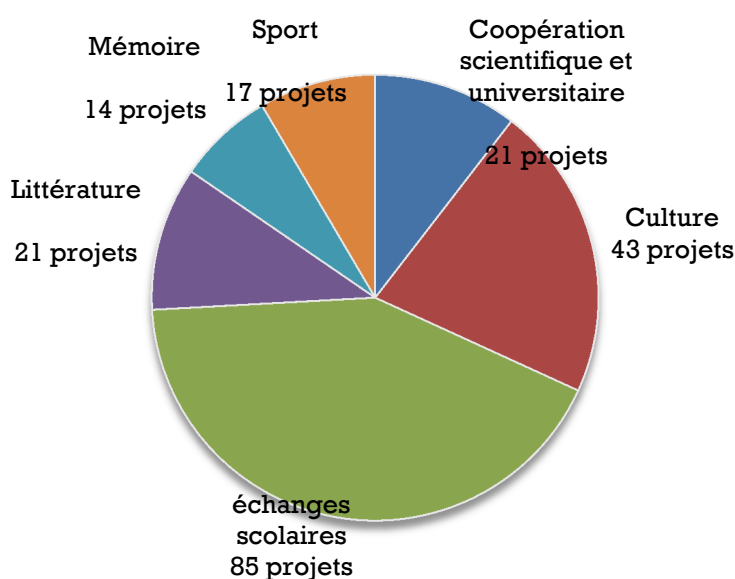


-Voici un aperçu de la ventilation des financements selon ces catégories en € :



La politique initiale du Fonds d'amitié était exclusivement orientée vers les échanges scolaires, qui représentent une part importante avec 31% des fonds alloués. Viennent ensuite les projets axés sur la culture avec une part de 22%. Ce secteur recouvre une grande diversité de projets avec, par exemple, une mise en avant des traditions maories. La littérature, centrale dans les relations France/Nouvelle-Zélande, reçoit 17 % des financements. La coopération universitaire et scientifique (12%) se concrétise dans la politique de bourses d'excellence mise en place par le Fonds.

-De même qu'un aperçu par nombre de projets:



Nous avons donc un total de 201 projets présélectionnés par le comité français puis validés par le comité mixte. Sans surprise les échanges scolaires représentent les dossiers les plus nombreux.

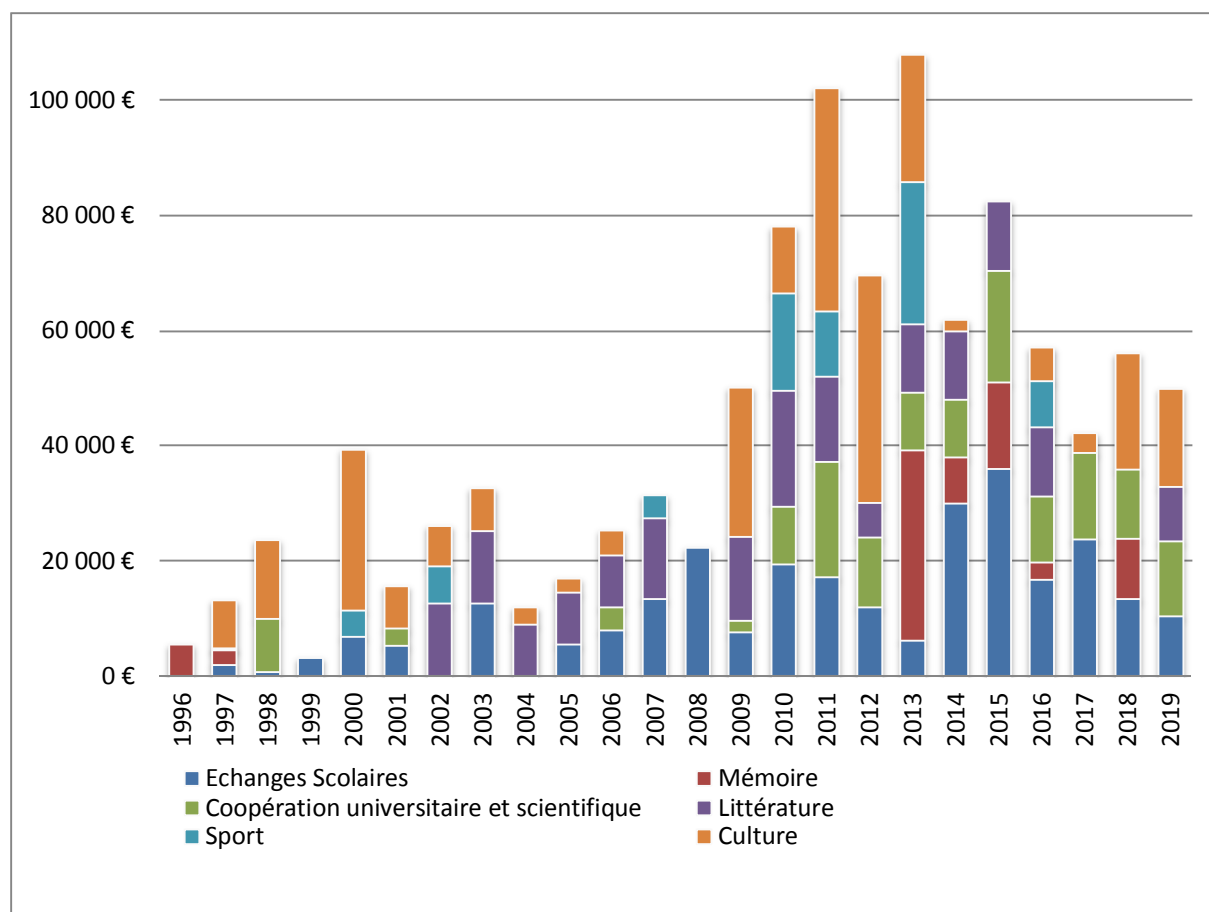


Financement moyen par catégorie :



Depuis la naissance du Fonds, la destination des financements a évolué. Le Fonds s'est petit à petit ouvert à de nouvelles thématiques et s'est positionné en phase avec l'actualité.

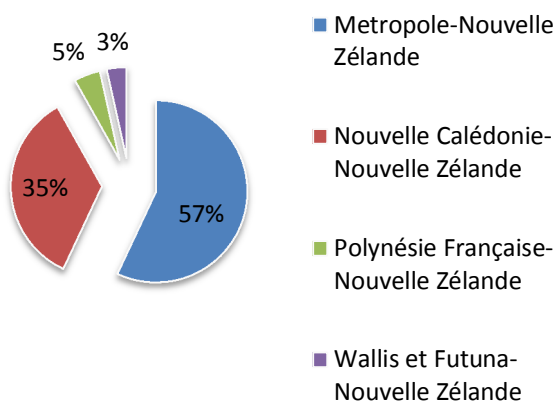
Evolution des sommes accordées et leur destination :



On remarque l'évolution du montant des fonds alloués ainsi que leur diversification. En 2013, de nombreux échanges scolaires ont lieu mais sur des sujets exclusivement en lien avec la Première Guerre mondiale et entrent donc dans la catégorie Mémoire.



Quelques autres statistiques...



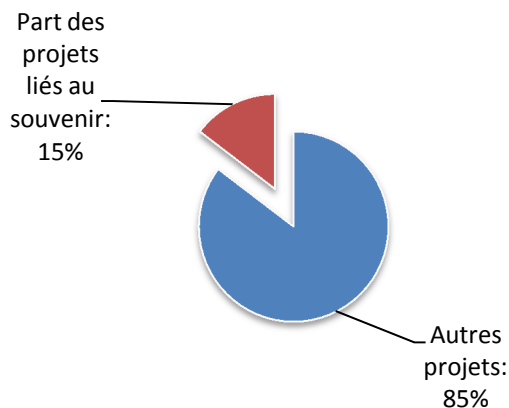
La relation France/Nouvelle-Zélande, une relation régionale :

Les échanges entre les collectivités d’Outre-mer et la Nouvelle-Zélande représentent 43% des projets d’échanges scolaires. Le Fonds d’amitié France/Nouvelle-Zélande a donc su s’inscrire dans une logique régionale.



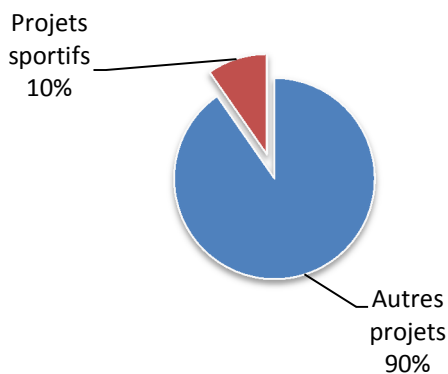
La relation France/Nouvelle-Zélande, une relation tournée vers le Souvenir :

De nombreux projets financés par le Fonds ont contribué à entretenir le souvenir des deux Guerres mondiales. Ces projets ont recueilli un financement de 140.000€.



Le sport, vecteur d’union entre les antipodes :

Avec 100.000€ de financement en faveur des projets sportifs, le Fonds a permis la rencontre des Français et des Néo-Zélandais autour de passions communes.

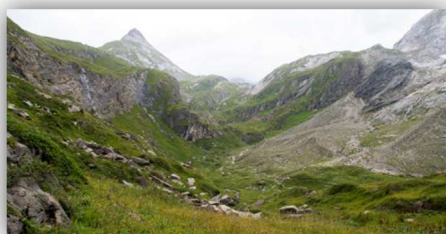




Bilan des actions réalisées

Les échanges scolaires, une priorité du Fonds d'Amitié France/Nouvelle-Zélande

Avec plus de 80 projets sélectionnés par le comité français puis validés par le comité mixte, les échanges scolaires constituaient le cœur de la politique du Fonds d'amitié France/Nouvelle-Zélande. Dès les premières années, le comité mixte a choisi d'orienter les financements vers ce type de projet



Parc national de la Vanoise.

Zélande étaient jetées.

identifié comme porteur d'avenir pour l'amitié entre les deux nations. C'est ainsi qu'à partir de 1992 un vaste programme d'échange autour des parcs nationaux des deux pays a été mis en place.

Le parc national de la Vanoise (Savoie), a ainsi profité de ce programme, accueillant des élèves néo-zélandais venus découvrir ce site.

Echange autour de la protection de la nature, prise de conscience écologique des générations futures, les bases d'une relation durable entre la France et la Nouvelle

De 2010 à 2019, ce sont plus de 800 élèves français de métropole qui ont pu découvrir la Nouvelle-Zélande grâce au soutien du Fonds d'amitié. Ces échanges se sont caractérisés par leur richesse et leur diversité matérialisées à chaque fois par un projet pédagogique.

L'apprentissage linguistique était bien entendu commun aux projets même si cette démarche s'inscrivait dans un thème plus général permettant des échanges inspirés pour les jeunes générations, en voici quelques exemples :

La Mémoire, un élément d'échange entre les jeunes générations

Les échanges se sont également nourris des liens traditionnels établis entre la France et la Nouvelle-Zélande et en premier lieu du devoir de Mémoire. Ce sont 20% des projets pédagogiques qui ont pris en compte de manière principale la place des deux guerres mondiales dans la Mémoire collective franco-néo-zélandaise. A cet égard, les commémorations autour du centenaire de la première Guerre mondiale ont été particulièrement marquées.



Nous pouvons prendre en exemple certains projets financés dans le cadre du programme « Shared Memories ».

Le projet soutenu par les élèves du lycée Gay Lussac de Chauny (Aisne) (inauguration en photo en bas à droite) à l'occasion du centenaire consiste en la réalisation d'une fresque sur le Souvenir et l'accueil de leurs correspondants néo-zélandais de la Epsom Girls Grammar School (photo).





Mais aussi le projet « La Grande Amitié » du lycée Jules Ferry de Conty (Somme) et la Nga Tawa School Marton avec des échanges sur le rôle des équidés pendant la Première Guerre mondiale et visite des lieux de Mémoire.

Les échanges ne se sont pas simplement concentrés sur la Première Guerre mondiale : la destruction d'un bombardier Néo-Zélandais (cf infra) à Yèvres (Eure-et-Loire) pendant la Seconde Guerre mondiale est commémorée chaque année avec le soutien des jeunes françaises et néo-zélandaises. Sur la photo ci-contre, une étudiante du Lycée Emile Zola de Châteaudun (Eure-et-Loire) lit un texte préparé à l'occasion de l'ANZAC Day à Wellington.



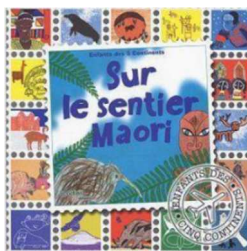
La culture polynésienne et maorie

La culture maorie jouait un rôle central dans certains projets pédagogiques, qui pouvaient s'inscrire dans un cadre régional avec des échanges autour des cultures et des arts polynésiens. C'est ici le cas avec le projet monté par le collège Faaroa de Raiatea (Polynésie française) donnant l'occasion d'échanges autour de la culture polynésienne.



Otea du collège Faaroa en visite à Turangi

Le Fonds a ouvert la possibilité aux enfants de la métropole de découvrir la lointaine culture néo-zélandaise. Ainsi, un projet pédagogique avec les élèves de l'école Bellevue de Marseille, porté par Mme Vera Tur, a permis des échanges intenses. En 2011, grâce au financement du Fonds, des élèves de ce quartier défavorisé de Marseille sont partis à l'autre bout du Monde rencontrer leurs correspondants. « Ces projets ont porté l'école vers l'avant, assure Véra TUR, dans ce cadre, tout prend un sens, ils ont envie de tout apprendre, ça leur ouvre la tête, les yeux, les oreilles. » Cet émerveillement total, ils l'ont ensuite traduit dans des carnets de voyage, édités dans la collection « Les Sentiers ».



Le sport, lien traditionnel entre la jeunesse française et néo-zélandaise

Le rugby a également été mis à l'honneur avec de nombreux échanges entre des clubs. Le Rugby Club d'Arras (Pas-de-Calais) a ainsi eu l'occasion d'accueillir à de multiples reprises de jeunes joueurs néo-zélandais en partenariat avec le lycée Emile Zola. Les échanges autour du ballon ovale ont permis à la jeunesse, tant métropolitaine que des collectivités d'Outre-mer, de participer à des tournois et des rencontres avec des équipes néo-zélandaises.



Avec une vision pluridisciplinaire, le projet « **Sport au féminin chez les Kiwis** » monté par le lycée Saint François d'Assise de Montigny le Bretonneux (Yvelines) a permis de multiplier les échanges scolaires autour du thème sportif, avec du trekking, du kayak ou encore du rafting.

La culture, trait d'union entre les nations

Le comité français du Fonds a présélectionné une multitude de projets traitant de l'art, de la photographie, de la sculpture, du documentaire en passant par le théâtre et le cinéma. Mais c'était aussi une possibilité de découverte de la culture maorie.

En particulier, un projet artistique, mené par Mme Armelle Carron et présentant les antipodes à travers un travail photographique, a permis de mettre en lumière les situations géographiques de la métropole et de la Nouvelle-Zélande :

<http://www.armellecaron.fr/works/there/>



Exemple de cet engagement du Fonds en faveur de la diffusion de la culture mais aussi de l'environnement, la participation au financement du projet « **The Green Vessel** » qui cherchait à attirer l'attention du spectateur sur la protection de l'environnement.



<http://www.etiennedefrance.com/index.php/the-green-vessel-part-2/>

Autre projet artistique mettant en avant la protection de la biodiversité, le projet « **Kiki e manu** » de Mmes Louise Hervé et Chloé Maillet :



« Alors que les kea, dont il reste quelque 1500 individus, sont étudiés pour leur intelligence par plusieurs laboratoires à travers le monde, nous avons rencontré des scientifiques en Nouvelle-Zélande, spécialistes de la conservation, éthologues étudiant les oiseaux et leur comportement cognitif, chercheurs concevant des dispositifs scientifiques destinés aux oiseaux, médiateurs tentant de prévenir les conflits entre humains et kea en leur proposant des terrains de jeux adaptés : tous observent à leur manière ce qui nous rapproche, en tant qu'êtres humains, des kea : l'intelligence technique, et les goûts esthétiques. Tous réfléchissent à des modèles pour penser les relations entre humains et non-humains. »



<http://iiiiassociation.org/kiki-e-manu/>

20^e Cinéma des Antipodes : focus sur la N^ouvelle-Zélande



Le cinéma a également reçu les honneurs du Fonds. Avec son soutien, des festivals et des événements cofinancés ont offert une vitrine au cinéma néo-zélandais. L'année 2018 a ainsi été marquée par le 20^e anniversaire du **Festival des Antipodes**, entièrement consacré au cinéma australien et néo-zélandais et offrant une tribune importante au 7^e art du bout du monde.



Le Fonds d'amitié a également permis le cofinancement de projets portés par La **Société des Océanistes (SDO)**.

Cette association de loi 1901 regroupe des chercheurs et d'autres personnes autour de leur intérêt commun pour le Pacifique (<http://www.oceanistes.org/oceanie/>).

L'association organise depuis plusieurs années un cycle de conférences et de cinéma dédié à la diffusion des connaissances sur le Pacifique :



« Pour l'année 2018-2019, nous avons organisé un cycle de projections autour de Aotearoa-Nouvelle-Zélande, avec des créations portant sur la Nouvelle-Zélande ou réalisées/produites dans le pays. Nous avons obtenu une subvention de 3000 euros du Fonds d'Amitié France-Nouvelle-Zélande qui nous a permis d'inviter des artistes et des réalisateurs qui n'auraient pas pu participer sans ce soutien, certains étant venus de très loin pour participer à ces séances. La réalisation du cycle a également été rendue possible par la collaboration de Nelly Gillet, qui a sous-titré en français plusieurs des films sélectionnés, et qui nous a aidés dans la coordination de ces événements. »



La culture maorie

La culture maorie est omniprésente en Nouvelle-Zélande et plus particulièrement sur l'île du Nord. Elle fait partie intégrante de la vie des « Kiwis », les Maoris représentant plus de 15 % de la population néo-zélandaise.



Aux projets pédagogiques bâtis autour de la culture maorie mentionnés précédemment, s'ajoutent d'autres projets relatifs à la culture indigène néo-zélandaise portés par les financements du Fonds. Pour faire découvrir cette culture, le Fonds a soutenu le musée du Quai Branly en 2011 pour une exposition intitulée « maori, leurs trésors ont une âme », en collaboration avec le Musée Te Papa Tongarewa de Wellington. Très complète, cette exposition a mis à l'honneur cette culture des antipodes en plein cœur de Paris et a contribué à l'intensification des échanges entre nos deux pays.



pays.

En effet, en 2012, un projet nommé « **La Renaissance de la culture maorie** » de M. Hervé Schmoor consistant en la réalisation d'un reportage moyen métrage sur la culture maorie s'inscrivait directement dans l'héritage de l'exposition du Quai Branly : « *C'est avec fascination que nous avons pris conscience de toute la beauté de la culture Maorie, suite à notre visite en octobre dernier à l'exposition du musée de Quai Branly 'Maori, leurs trésors ont une âme'.* » M. Hervé Schmoor

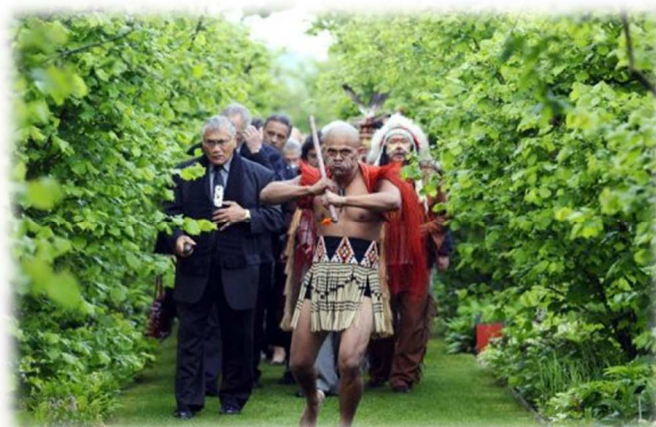


Extrait du documentaire
"La Renaissance de la culture Maorie" Hervé SCHMOOR



Te Putake (la source), ou comment un jardin maori voit le jour en Moselle.

La promotion de la culture maorie s'est poursuivie avec un autre projet très original de **jardin maori** présenté par les Jardins Fruitiers de Laquenexy (Moselle) visant à faire connaître le lien profond qui unit les tribus maories à la nature. Il s'agit à ce jour du seul jardin maori situé hors de Nouvelle-Zélande.





La littérature



Les liens littéraires unissant la France et la Nouvelle-Zélande sont anciens. La figure historique de la littérature néo-zélandaise, Katherine Mansfield, séjourna régulièrement en France dans les premières décennies du 20^e siècle avant d'y décéder de la tuberculose. Une histoire emblématique, marquée en outre par le décès de son frère, Leslie Beauchamp, dans les Flandres en 1916. Une des premières actions du comité français fut de financer la remise en état de la tombe de l'auteure à Avon (Yvelines).



Pour promouvoir ce lien privilégié entre la France et la Nouvelle-Zélande, le comité a décidé de financer chaque année le séjour d'un auteur français au sein du Randell Cottage, résidence d'écrivain qui a vu le jour en 2001 à Wellington et dont voici la liste des bénéficiaires :

Amaury Da Cunha, 2020

Karin Serres, 2019

Amélie Lucas-Gary, 2018

Josef Schovanec, 2017

Nicolas Fargues, 2016

David Fauquemberg, 2015

Thanh-Van Tran-Nhut, 2014

Estelle Nollet, 2013

Florence Cadier, 2011

Yann Apperry, 2010

Fariba Hachtroudi, 2009

Olivier Bleys, 2008

Nicolas Kurtovitch, 2007

Annie Saumont, 2006

Dominique Mainard, 2005

Pierre Furlan, 2004

Charles Juliet, 2003

Nadine Ribault, 2002

Cette coopération s'est trouvée pérennisée avec la décision prise en mars 2017 de transférer une partie du capital du Fonds d'amitié (250.000€) au capital du Randell Cottage pour permettre de financer le voyage et le séjour d'un auteur français chaque année pendant un semestre.



« J'ai vécu mon séjour au Randell Cottage comme ce qui peut arriver de mieux à un écrivain en quête de nouvelles perspectives. J'y ai rencontré des auteurs néo-zélandais originaux et enthousiasmants. J'ai pu ensuite, en m'impliquant dans l'événement des Belles-Étrangères, faire inviter en France plusieurs de ces écrivains. J'ai écrit sur la littérature de Nouvelle-Zélande et deux de mes livres ont été traduits et publiés dans ce pays où je suis retourné plusieurs fois. La région du Pacifique Sud est même devenue le cadre de mes derniers romans. Je peux dire que le Randell Cottage a nourri mon imaginaire et mon expérience d'écrivain. Que le Fonds d'amitié en soit remercié. » M. Pierre Furlan,



lauréat 2004-2005, membre bénévole du comité français du Fonds d'amitié France/Nouvelle-Zélande.

Le comité français a contribué au financement de plusieurs autres projets littéraires permettant une meilleure connaissance de la culture néo-zélandaise.



C'est par exemple en finançant la traduction d'ouvrages comme « *A man alone* » de John Mulgan.

Ou encore la publication d'études sur la culture et la littérature néo-zélandaises. Mme Valérie Baisnee a pu bénéficier des financements du Fonds afin de concrétiser un projet relatif aux autobiographies des auteures néo-zélandaises : « *Bien qu'un certain nombre d'auteures aient publié leurs mémoires depuis les années 1980, aucune étude publiée n'a encore analysé ce considérable corpus d'œuvres autobiographiques. Or, celles-ci offrent une perspective unique sur la vie littéraire du pays, ainsi que sur la condition d'artiste en Nouvelle-Zélande. L'étendue du corpus néo-zélandais laisse entrevoir une pratique culturelle nationale de l'autobiographie* » Mme Valérie Baisnee.



Avec l'ouvrage « *Le Rugby religion séculière de la Nouvelle-Zélande* » de Mme Francine Tolron, le Fonds a contribué à la connaissance mutuelle des deux cultures :

« *L'ouvrage explore en profondeur ce qui constitue une des identités de la Nouvelle-Zélande, le rugby. Venu avec les colons britanniques au XIXe siècle, ce sport collectif est pratiqué par la quasi-totalité de la population masculine, et par les filles également, dès le plus jeune âge. Descendants des colons blancs et maoris y jouent avec le même enthousiasme. Les Néo-Zélandais doivent reconnaître que le rugby est la marque mondialement connue de leur pays.*



A travers une enquête souvent pittoresque sur les débordements de ce sport dans tous les aspects quotidiens de la vie néo-zélandaise, l'auteur suit le rugby aussi bien dans son utilisation publicitaire (grandes marques de boissons, vêtements, assurances, etc., mais aussi dans les enseignes au bord des rues et routes) que dans des débordements surprenants, religieux par exemple.

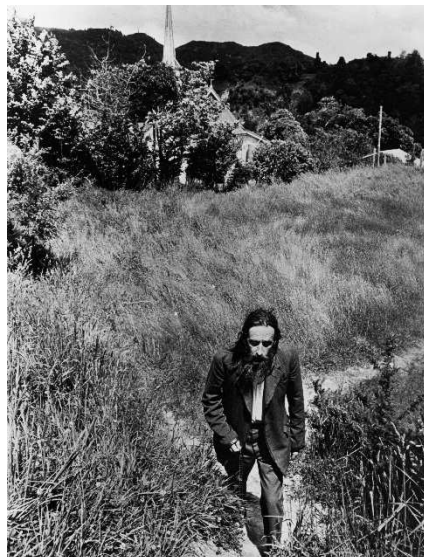
Un ouvrage à la fois pittoresque et picaresque, qui n'en est pas moins une réflexion sur la Nouvelle-Zélande et son mode de vie. »

La bourse d'excellence (voir infra) dont a bénéficié M. Luc Arnault pour sa thèse de « *Traduire la poésie de James K Baxter en français* » déposée en 2015 à l'université de Victoria, a contribué à la promotion de la littérature néo-zélandaise.

« *Je tiens à remercier le Fonds d'Amitié France-Nouvelle-Zélande pour son soutien à mon projet de thèse de master, thèse déposée en 2015 à l'université Victoria de Wellington.*



Voici une présentation de ce travail reprenant les grandes lignes de mon article « Traduire la poésie néo-zélandaise contemporaine en français. Vers une traduction polyphonique ? » aux éditions Classiques Garnier (2018).



L'œuvre de James K. Baxter fait aujourd'hui figure d'emblème pour la poésie néo-zélandaise car elle trace le développement d'une conscience néo-zélandaise faisant d'abord écho aux modèles britanniques puis les dépassants en mélangeant langues et cultures du pays. »

Extrait :

La Maison effondrée

*J'ai pris le sentier d'argile qui mène
De Black Bridge à la ferme Duffy,
Foulant de nul éclaircur l'étrenne,
Ainsi libre, semblerait-il, de tout vice
Qui s'abattraît sur moi – le genre de maléfice
Qui s'agrippe à une bâtisse jadis saine –
(...)*

The Fallen House

*I took the clay track leading
From Black Bridge to Duffy's farm,
In no forefarer's footmark treading,
Thus free, it would seem, from any
harm
That could befall me – the kind of ill-luck
charm
That clings to a once-fair steading –
(...)*



Coopération universitaire et scientifique

La coopération universitaire et scientifique apparaît comme une politique majeure du Fonds d'amitié France-Nouvelle Zélande avec la création d'une bourse d'excellence à partir de 2010. Toutefois, avant cette date, quelques projets mettaient en avant la collaboration entre des établissements français et néo-zélandais.

Voici la liste des bénéficiaires de la bourse d'excellence :

2010 :

- **Mme Ingrid Bruyninckx** *Master environnement et énergie à l'université d'Auckland.*

2011 :

- **M. Vivien Deloge** *Master droit de l'environnement à l'université d'Auckland.*

- **Mme Fanny Mondet** *Thèse entre AgroParisTech et l'université d'Otago sur la pathologie des abeilles domestiques.*

2012 :

- **M. Jean Simon** *Thèse sur le rôle spirituel et identitaire actuel des têtes séchées maories pour la communauté maorie.*

2013 :

- **M. Nabil Allaf** *Thèse sur l'analyse, d'un point de vue architectural des différentes solutions sismiques intégrées lors de la réhabilitation de bâtiments.*

- **M. Luc Arnault** *Thèse sur le poète néo-zélandais, James K Baxter : « Traduction, analyse et commentaire ».*

2014 :

- **Mme Léa Girard** *Master biomolécules et chimie de l'environnement à l'université d'Auckland.*

2015 :

- **Mme Sandrine Roy** *Collaboration avec l'université de Canterbury avec comme sujet d'étude les glaciers des Alpes du sud.*

2016 :

- **M. Henri Gérard** *Thèse « Décomposition et coordination de problèmes d'optimisation stochastique de grande dimension sous mesure de risque ».*

2017 :

- **M. Ninon Migayrou-Izac** *Echange université de Victoria.*



La collaboration universitaire au sujet des têtes maories

Pour illustrer la coopération universitaire, prenons le sujet de M. Simon Jean sur les têtes séchées maories qui a été financé une première fois en 2012 et a de nouveau attiré la confiance et l'intérêt des membres du comité français en 2018, témoignage :



« Acteur dans le processus de retour des têtes Maories depuis les premières négociations entre le muséum de Rouen et le musée national Te Papa Tongarewa, j'ai pu ainsi devenir le premier stagiaire international à intégrer l'équipe de recherche Karanga Aotearoa Repatriation Programme de Wellington en 2009.

Depuis, j'ai pu continuer ces recherches activement grâce à l'apport du Fonds d'Amitié d'abord entre 2011 et 2012, période à laquelle j'ai pu obtenir la bourse d'Excellence, puis en 2018 lors de mon retour en Nouvelle Zélande entamer un travail doctoral sur ce même sujet. L'intitulé exact de cette thèse est le suivant: New Eyes on Curios: « The Acquisition and Repatriation of Toi Moko between France and New-Zealand as a new postcolonial approach to museum practice ». En premier lieu, cette bourse m'a permis de renforcer mes liens avec le musée national Te Papa Tongarewa. Cette relation, alimentée depuis maintenant 9 ans, m'a donné les outils nécessaires à la compréhension de la reconnaissance et l'importance de la whakapapa (généalogie), du tino rangatiratanga (auto-détermination) ou encore le manaakitanga (hospitalité) dans la politique fondatrice de cette mission de rapatriement.



Ainsi, j'ai pu être invité à intervenir sur plusieurs événements. J'ai eu entre autres la chance de participer à la cérémonie de rapatriement de 17 restes humains maoris revenus des Etats-Unis et d'Allemagne le vendredi 13 Juillet 2018, participé à un atelier de fabrication d'instrument de musique traditionnels, un Pūtōrino (flûte) à deux sorties dont le modèle est conservé au British Museum ou enfin à la performance du groupe de Te Papa lors de la cérémonie du 11 novembre se déroulant au National War Memorial de Wellington (photo).



Cet appui financier, mais également intellectuel du Fonds d'Amitié, a contribué à alimenter mes liens avec différentes cellules diplomatiques telles que l'Ambassade de France en Nouvelle-Zélande ou encore le Ministère de la Culture et du Patrimoine néo-zélandais. Grâce à ces liens, j'ai pu participer à la réception d'une délégation sénatoriale française les 27 et 28 septembre 2018 et répondre à ses interrogations concernant ces rapatriements et les recherches effectuées sur les têtes revenues des collections françaises. A cette occasion, j'ai pu mettre en lumière les liens nécessaires à maintenir et créer entre autorité française et néozélandaise dans la recherche autour de ces restes humains.



J'ai pu également visiter le marae Omahou (photo haut de la page précédente) situé dans la ville d'Hastings afin de pouvoir étudier les sculptures réalisées par George Nuku. Cet artiste contemporain maori a été invité dans différents établissements français depuis 2010 ; à Rouen, Le Havre, Paris ou La Rochelle afin d'exposer ses œuvres et ainsi contribuer à la relation franco/néo-zélandaise née de cette opération de rapatriement.

Mes recherches autour de ces restes humains et les connaissances rassemblées à propos de l'identité culturelle actuelle maorie ont convaincu l'Ambassade de France de me proposer une mission d'enseignement divisée en trois séances d'une heure et demie. Devant un public composé de l'équipe de l'Ambassade, j'ai pu introduire les protocoles de cérémonie maorie et effectuer une première approche de la langue maorie, le Te Reo, deuxième langue officielle de Nouvelle-Zélande depuis 1987. Je suis actuellement de retour en France pour quelques mois. J'aimerais utiliser ce temps pour effectuer plusieurs entretiens des acteurs français depuis les premières négociations jusqu'au retour des 21 têtes anciennement conservées dans nos collections publiques nationales. » M. Simon Jean

La collaboration scientifique

Divers projets scientifiques ont reçu le soutien du comité français. En 2018, le projet « KIWIQUAKES » porté par M. Stéphane Baize a contribué à une meilleure connaissance des risques sismiques grâce à une collaboration entre des spécialistes en sismologie des deux pays.



La collaboration scientifique, au cœur de la relation bilatérale est incarné par le projet « FAST » :

« L'association est composée de membres de tous horizons. L'objectif de « FAST! » est d'organiser la communauté scientifique française établie en Nouvelle-Zélande, de stimuler la communication entre ses membres et les communautés scientifiques françaises et néo-zélandaises, et promouvoir les échanges dans les domaines des sciences, technologies et de l'innovation entre les deux pays.

Un autre point important de notre association est notre présence sur le sol français. Depuis 2016, Mme Marie-Caroline Lefort contribue au rayonnement de l'association en France, participant activement à la direction de « FAST! ». Cela nous assure de pouvoir mieux comprendre les besoins bilatéraux et aussi informer la communauté vivant en France.

La mission de « FAST! » :

Notre mission est de structurer et renforcer les collaborations entre la France et la Nouvelle-Zélande pour promouvoir l'avancement scientifique, stimuler la communication et améliorer les échanges scientifiques, techniques et l'innovation entre les deux pays. »

- 1. Valoriser le rayonnement « FAST! » auprès des communautés néo-zélandaises et françaises*
- 2. Identifier les financements disponibles*
- 3. Promouvoir la mobilité et les échanges*
- 4. Engager avec les parties prenantes*
- 5. Continuer à définir et maintenir les ambitions de « FAST! »*



L'entretien du Souvenir des deux Guerres mondiales

Dès les origines en 1991, la mémoire a fortement influencé les orientations du Fonds, qui aura connu le 80^e anniversaire, le 90^e et bien sûr les commémorations du centenaire de la Première Guerre Mondiale.

La première Guerre mondiale est un épisode fondateur de l'identité néo-zélandaise ; 120.000 Néo-Zélandais s'enrôlèrent dont 2.227 Maoris et 458 Néo-Zélandais originaires du Pacifique.

Combattant initialement dans le secteur de Gallipoli (où 2 721 d'entre eux y laissèrent la vie), les soldats Néo-Zélandais connurent successivement l'enfer de la Somme et d'Ypres. C'est à Le Quesnoy en Novembre 1918 que la *Division* marqua l'un des moments forts de l'histoire militaire néo-zélandaise. 12.500 Néo-Zélandais ne revirent jamais les eaux du Pacifique.

Environ 75.000€ ont été versés par le Fonds en faveur des actions en rapport avec l'entretien du souvenir. Ces financements ont ainsi contribué à réaliser des documentaires, des expositions, des échanges ou encore des jumelages.

Le premier de ces projets présélectionnés par le comité français est un documentaire concentré sur les travaux des sapeurs néo-zélandais dans la région d'Arras, réalisé par le réalisateur néo-zélandais George Andrews et intitulé « A journey to Arras ».



Signalement d'un Soldat maori dans les souterrains d'Arras.



Extrait du film "A journey to Arras"



Groupe de tunneliers néo-zélandais.



Le Quesnoy, de multiples projets mettant à l'honneur les soldats néo-zélandais

Cinq projets pour un montant avoisinant les 18 000€ cumulés ont été consacrés à la ville de Le Quesnoy (Nord), certainement la ville la plus néo-zélandaise de France. Quelques jours avant l'armistice, après avoir résisté aux attaques allemandes du printemps 1918, les armées alliées, placées sous le commandement unique du Général Foch et renforcées par les troupes américaines, lancent une contre-offensive générale tout au long du front, aujourd'hui connue comme « l'offensive des 100 jours ». L'armée britannique lance à partir du 21 août plusieurs assauts le long du front qu'elle a sous son contrôle. Amiens, Albert, Arras puis Bapaume voient les premières charges. Les troupes poursuivent alors leur avancée jusqu'à la Ligne Hindenburg qui cède à hauteur du Canal de Saint-Quentin le 5 octobre et du Canal du Nord le 8. Lille et Douai sont libérés le 17 octobre. L'armée britannique poursuit vers la frontière belge. C'est à la *New Zealand Division* qu'incombe alors la libération du Quesnoy.

Derrière les fortifications érigées par Vauban au XVII^{ème} siècle, la garnison allemande qui tient la ville est décidée à résister. Les tirs précis des artilleurs néo-zélandais créent la confusion chez les défenseurs. Aux pieds des remparts du secteur sud, quelques hommes parviennent à dresser une échelle sur les vestiges de la vanne du moulin de la ville. Avec le second lieutenant Leslie Averill à leur tête, ils escaladent la muraille à la stupéfaction des Allemands. Après des combats de rues, la ville tombe le soir du 4 novembre. L'armistice intervient une semaine plus tard.

La libération du Quesnoy a contribué à forger des liens très forts entre les habitants de la ville et les familles de ces soldats néo-zélandais. Singulier par la technique de l'échelle contre les remparts digne d'un assaut du Moyen-Âge, cet épisode demeure une page marquante dans la mémoire néo-zélandaise de la Première Guerre mondiale.

Chaque année, à l'occasion des commémorations de l'ANZAC Day, l'Ambassade de Nouvelle-Zélande en France tient au Quesnoy une cérémonie particulière en mémoire de tous les soldats néo-zélandais disparus au cours de la Grande Guerre. Chaque 4 novembre, la ville rend à son tour hommage à ses libérateurs.



<http://www.lequesnoy.fr/>



D'autres projets à l'honneur pour le Centenaire



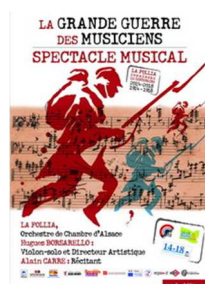
« LiDARRAS », un projet de mise en valeur des carrières d'Arras (Pas-de-Calais) :

Sous la ville d'Arras, dans le nord de la France, se trouve un réseau de carrières et de tunnels d'une importance majeure pour les Néo-Zélandais, constituant un témoignage permanent mais discret du travail courageux et laborieux de la Compagnie néo-zélandaise des ingénieurs tunneliers durant la Première Guerre mondiale. Le réseau Ronville situé sous Arras s'étend sur environ 2,3 kilomètres, avec des carrières portant des noms de villes de Nouvelle-Zélande; ce réseau pouvait accueillir jusqu'à 10 000 hommes et possédait son propre petit train, un hôpital, un magasin et des quartiers d'habitation à l'abri des bombardements intensifs des Allemands en surface.

Afin de faire renaître cette cité souterraine et la préserver pour les générations futures, le projet LiDARRAS répertorie et numérise ce qui peut encore l'être de ce réseau, recréant images et environnements virtuels de l'intérieur des tunnels de façon à ce que ni la distance, ni le temps, ni les dégradations ne puissent nous priver de ce lieu de mémoire.

<http://www.otago.ac.nz/lidarras/index.html>

<http://www.otago.ac.nz/lidarras/people/index.html?lang=secondary>



« La Grande Guerre des Musiciens », par l'orchestre de chambre d'Alsace La Follia. Cet événement commémoratif introduit un regard original sur la Première Guerre Mondiale en mêlant musique (DEBUSSY, RAVEL) et découverte d'œuvres littéraires.

<https://www.la-follia.org/la-grande-guerre-des-musiciens/>

La Seconde Guerre mondiale

Comme au cours de la guerre 1914-1918, la Nouvelle-Zélande a dépêché ses soldats en Europe en proie à la menace hitlérienne pendant la Seconde Guerre Mondiale. Même si le théâtre des opérations concernant la 2^{ème} Division d'infanterie de Nouvelle-Zélande n'était pas situé sur le sol français, l'histoire tragique d'un aviateur reste dans la Mémoire.

Il s'agit du lieutenant Noël Stockes, ce pilote néo-zélandais qui, en restant aux commandes de son appareil Lancaster encore chargé de ses bombes, évita l'agglomération de Châteaudun et s'écrasa près de Yèvres le 28 juillet 1944. Les commémorations ont bénéficié du soutien du Fonds, permettant des échanges impliquant la jeunesse de France et de Nouvelle-Zélande. Voici le

NEW ZEALAND / FRANCE
FRIENDSHIP FUND



FONDS D'AMITIÉ
FRANCE / NOUVELLE-ZÉLANDE

témoignage de Kathlyn, lycéenne de Christchurch venue en 2005 : « ... *Ce qui m'a touché c'était la présence de la famille de Noël Stokes et d'assister à la cérémonie avec eux, c'était spécial pour moi* ».

75th Squadron, ou escadron néo-zélandais, revenant de mission :





Sport

Il existe un lien extrêmement puissant entre le rugby et les commémorations de la Première Guerre mondiale, alors que treize rugbymen néo-zélandais trouvèrent la mort sur le front occidental pendant le conflit. Le rugby constitue aujourd'hui un pilier de l'amitié franco-néo-zélandaise et il était donc naturel que le Fonds encourage des projets en rapport avec ce sport. Symbole de ces soldats venus des antipodes combattre en Europe pendant la Première Guerre mondiale, David Gallaher, capitaine de l'équipe de rugby de Nouvelle-Zélande, tomba au champ d'honneur sur le front occidental.



Le Rugby, passion commune des antipodes



Le Rugby Club de Gradignan (Gironde) a bénéficié des financements du Fonds afin d'envoyer une équipe de jeunes rugbymen dans une compétition en Nouvelle-Zélande. C'est ainsi que pour la première fois une équipe européenne de catégorie 9-11 ans put participer à un tournoi de rugby en Nouvelle-Zélande.

A cette occasion les jeunes Français purent découvrir le pays du nuage blanc et baigner dans les valeurs du rugby.

https://www.facebook.com/pg/RC-Gradignan-M11-All-Greens-Tour-2013-469137456482731/photos/?ref=page_internal



Autre club ayant pu faire découvrir la Nouvelle-Zélande à ses jeunes, le Rugby Club de Courbevoie (Hauts-de-Seine) :

« Ce projet ne s'est pas bâti en un jour et c'est bien un effort commun d'une année entière qui a pu le voir naître. Au regard d'un public acquis à sa cause, de jeunes rugbymen français,



cette aventure humaine a surtout vu des ponts, des liens se créer. Une des satisfactions est de voir que ces liens sont ancrés et permettent, soit à certains jeunes de repartir, afin de se faire leur propre expérience ou bien d'approfondir celle-ci ».

<https://www.facebook.com/RCC-aux-Antipodes-1686872178214606/>

Le Ki-o-Rahi avec l'association Kdo de Dieppe (Seine-Maritime)

Le Ki-o-Rahi est un jeu de balle traditionnel maori auquel M. Harko Brown a décidé de rendre ses lettres de noblesse. Ce sport voit s'affronter deux équipes de 7 joueurs sur un terrain circulaire et peut être considéré comme une synthèse de rugby et de handball. La première rencontre des Français avec ce sport eut lieu en Italie en 1944 au contact du 28^e bataillon maori. L'association Kdo de Dieppe porte haut les valeurs de ce sport au côté spirituel affirmé. En effet, Ki-o-Rahi peut se traduire par « la quête de Rahi ». « *Rahi était un chef de tribu dont la femme avait été enlevée. Les adversaires représentent en fait les écueils qu'il doit affronter pour la délivrer. On sent l'esprit maori. Dans la tradition, ce sport se pratique pieds nus, en contact avec le sol.* » commente M. Bruno Véron, président de l'association. Le Fonds a permis, par son soutien, les échanges mutuels entre la France et la Nouvelle-Zélande autour de ce sport.



<http://kiorahi.canalblog.com/>



La voile



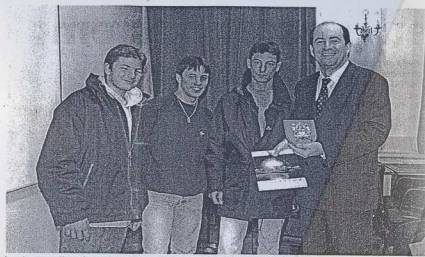
La voile fut pendant longtemps le seul moyen de liaison entre la France et la Nouvelle-Zélande (ici l'Astrolabe de Dumont d'Urville). Il est donc logique que le comité français promeuve un projet sur cette pratique qui est devenu un sport. Porté en 2001 par l'association **Rockall** (www.Rockall-management.fr), ce projet a permis à de jeunes Français de découvrir le monde de la voile en Nouvelle-Zélande pendant l'édition de la coupe de l'America.



Voyage en Nouvelle Zélande pour trois marins

L'America cup en direct

Trois jeunes honfleurais : Mathieu Benachouche, François Blossier et Mathieu Kerfouran, tous membres du Cercle Nautique, ont eu la chance d'assister en direct à la finale de la Coupe de l'America à Auckland en Nouvelle-Zélande. Ambassadeurs privilégiés les jeunes marins ont également représenté la France et leur ville de Honfleur. Pour les remercier, le maire, Michel Lamarre a organisé une réception en leur honneur à l'hôtel de ville et un film retraçant leur voyage a été projeté.



Les jeunes offrent les présents du maire d'Auckland à Michel Lamarre

Le 22 février dernier, trois jeunes honfleurais ont embarqué à bord d'un avion à Robisy Charles de Gaulle pour se rendre en Nouvelle-Zélande afin d'assister à la finale de la Coupe de l'America. Un voyage qui a pu se réaliser grâce à la participation du Ministère des Affaires Étrangères Français, l'association Rockall International, CNH, New Zealand et le Cercle Nautique Honfleurais. Sur place les jeunes marins, accompagnés de Patrick Besançon, président de l'association Rockall International et de Laura Bogani, architecte naval, ont pu visiter la base du défi français « Béane sens » en compagnie de Stéphanie Pican et Eric Carret, membre de l'équipage du Béane sens. Ambassadeurs privilégiés, les trois jeunes marins ont été reçus par le maire d'Auckland, Christine

Fletcher qui leur a remis des cadeaux pour le maire de Honfleur. Ce dernier a organisé mardi soir une réception, à l'hôtel de ville en présence du président du Cercle Nautique Honfleurais, Denis Delange. Au cours de cette manifestation, les jeunes marins ont présenté au maire Michel Lamarre un film retraçant le parcours et le voyage effectué par les marins. Une occasion pour le premier magistrat de la ville d'indiquer : « Nous sommes ravis aujourd'hui pour célébrer le retour de nos trois Honfleurais qui ont eu la chance d'assister à la finale de la coupe de l'America en Nouvelle-Zélande. »

« Nous sommes heureux que ces trois membres de la section jeune du Cercle Nautique Honfleurais aient eu la formidable opportunité d'être sélectionnés pour faire partie de ce voyage et ferois à remercier une nouvelle fois les différents partenaires qui ont rendu possible cette aventure. La ville de Honfleur salue sa fierté d'avoir été la seule ville française représentée à cette occasion grâce au Cercle nautique Honfleurais » et le maire de poursuivre : « J'ai eu des échos de votre visite avec notamment votre embarquement à bord du Ruamano pour suivre la

troisième régata de la Coupe. Également l'ambassadeur de Mathieu Benachouche qui je pense gardera un bon souvenir puisqu'il est né un 29 février et qu'il ne pensait pas, il y a quelques mois, célébrer son anniversaire en Nouvelle-Zélande. » Une exposition photographique retraçant le voyage chez la Kiwi est actuellement proposée dans la salle de la Lieutenante jusqu'au 21 avril. Un verre de l'amitié devait ponctuer cette manifestation. Jean Louis Garros

Jeudi 16 mars 2000 • **Honfleur**

CERCLE NAUTIQUE

Retour enchanté de l'America's Cup

Dans une précédente édition, nous évoquions le départ en Nouvelle-Zélande de trois jeunes du Cercle Nautique Honfleurais, Mathieu Benachouche, François Blossier et Mathieu Kerfouran avaient pu partir voir la finale de la coupe de l'America grâce à l'association Rockall International, marraine du projet. Durant 13 jours, accompagnés de Laura Bogani, membre de Rockall et architecte naval, nos trois jeunes Honfleurais ont découvert le bout du monde et pu assister aux régates entre les Néo-Zélandais et les Italiens. « C'était vraiment sympa. Nous avons assisté à deux régates de la finale sur leurs bateaux. Malheureusement, les Italiens n'ont rien pu faire pour l'emporter. Sûrement battus 5 manches à zéro, nos trois jeunes du CNH n'ont pu voir leurs favoris s'imposer. Toute la Nouvelle-Zélande était sur ses pieds pour voir la course. C'est vraiment plus fort. C'est dommage. Si les Italiens l'avaient emporté, on aurait pu aller voir la troisième régata. Ce n'est pas le cas. Mais les deux semaines passées aux Antipodes ne sont pas uniquement restées à cette finale. François et les deux Mathieu en ont profité pour visiter un pays extraordinaire : nous avons visité le musée Maori, des aquariums, et nous avons été reçus par Michel Lamarre. Nous nous sommes remis les uns aux autres des photos de nos amis et de nos parents. C'est un plaisir de voir que nos amis et nos parents ont été reçus. » Un séjour qui s'est en plus déroulé en plein été



Le Cercle Nautique a assisté le retour de ses trois jeunes par le Pen Duick III, qui quittera prochainement Honfleur.



Les trois jeunes sur les lieux de la finale de l'America's Cup. Ils ont profité pour visiter un pays extraordinaire : nous avons visité le musée Maori, des aquariums, et nous avons été reçus par Michel Lamarre. Nous nous sommes remis les uns aux autres des photos de nos amis et de nos parents. C'est un plaisir de voir que nos amis et nos parents ont été reçus. » Un séjour qui s'est en plus déroulé en plein été

Le Cercle Nautique invite pour la finale de la Coupe de l'America

Trois Honfleurais partent à Auckland

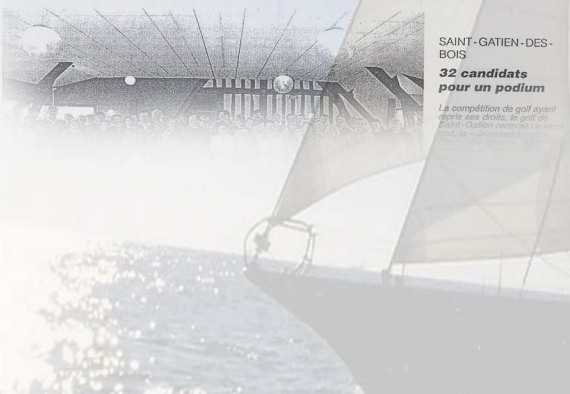
Grâce à l'association Rockall International dont le but est de participer et d'organiser des expéditions en mer et en montagne, trois jeunes marins du Cercle Nautique Honfleurais, vont avoir le privilège d'assister à la finale de la Hépénardie Coupe de l'America qui se déroule à Auckland, en Nouvelle Zélande. Pour célébrer une réception à la mairie en présence des différents partenaires. Les trois jeunes marins seront porteurs d'un message d'amitié et devront remettre au maire d'Auckland, le drapeau et les clés de la ville de Honfleur.



Mathieu Benachouche, François Blossier et Mathieu Kerfouran, partent à la conquête des Kiwis

Dans quelques jours, Mathieu Benachouche, François Blossier et Mathieu Kerfouran, trois jeunes marins, auront la chance d'être les porteurs privilégiés d'un message d'amitié lors de la finale de la Coupe de l'America. C'est en effet à la fin de ce mois que les trois jeunes marins, accompagnés par Laura Bogani, architecte naval et vice-directeur du Pen Duick III, partiront en avion pour Auckland afin de participer à la finale de la Coupe de l'America. Ils seront porteurs d'un message d'amitié et devront remettre au maire d'Auckland, le drapeau et les clés de la ville de Honfleur.

Pour accueillir les trois jeunes marins, nous avons organisé une réception à la mairie en présence des différents partenaires. Les trois jeunes marins seront porteurs d'un message d'amitié et devront remettre au maire d'Auckland, le drapeau et les clés de la ville de Honfleur. Ils ont profité pour visiter un pays extraordinaire : nous avons visité le musée Maori, des aquariums, et nous avons été reçus par Michel Lamarre. Nous nous sommes remis les uns aux autres des photos de nos amis et de nos parents. C'est un plaisir de voir que nos amis et nos parents ont été reçus. » Un séjour qui s'est en plus déroulé en plein été



SAINT-GATIEN-DES-BOIS
32 candidats pour un podium

La compétition de golf avait débuté samedi dernier. Le golfeur Saint-Gatien reçoit ce dimanche...



L'héritage du Fonds d'amitié France/Nouvelle-Zélande

L'héritage du Fonds ne se résume pas uniquement à toutes ces actions passées. En liquidant le capital, le Fonds pérennise son action à travers les « projets héritages » :

Le Randell Cottage Trust

La création du Randell Cottage, résidence d'écrivain remonte à 2001 suite à une donation (voir annexe 3). Elle permet la résidence d'écrivains néo-zélandais et français en alternance de 6 mois. Afin que cette institution perdure, un fonds destiné au financement de la résidence pour un écrivain français a été établi auprès de la « Arts Foundation » de Nouvelle-Zélande grâce à un don de 250.000€ du Fonds d'amitié.



<https://www.randellcottage.co.nz/>

Le Katherine Mansfield Menton Fellowship

La fondation pour le Katherine Mansfield Menton Fellowship a été créée en 1970 afin d'accueillir des écrivains néo-zélandais dans la chambre de Menton jadis occupée par la célèbre écrivaine. Cette résidence a bénéficié d'un don de 180.000€ du Fonds d'amitié (voir annexe 4). Ci-dessous, Mme Anna Jackson devant la chambre à Menton (Alpes-Maritimes) :





**ANNEXE 1 : Accord du 29 avril 1991 publié au Journal officiel par le décret n°91-017 du 16
septembre 1991**

Décret n° 91-917 du 16 septembre 1991 portant publication de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Nouvelle-Zélande concernant la création d'un fonds destiné à promouvoir des relations amicales entre les citoyens des deux Etats, signé à Wellington le 29 avril 1991 (1)

NOR : MAEJ9130045D

(Journal officiel du 17 septembre 1991)

Le Président de la République,

Sur le rapport du Premier ministre et du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères,

Vu les articles 52 à 55 de la Constitution,

Vu le décret n° 53-192 du 14 mars 1953 modifié relatif à la ratification et à la publication des engagements internationaux souscrits par la France :

Vu le décret n° 78-170 du 10 février 1978 portant publication de l'accord culturel entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Nouvelle-Zélande, signé à Paris le 18 novembre 1977,

Décète :

Art. 1^{er}. - L'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Nouvelle-Zélande concernant la création d'un fonds destiné à promouvoir des relations amicales entre les citoyens des deux Etats, signé à Wellington le 29 avril 1991, sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Art. 2. - Le Premier ministre et le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 16 septembre 1991.

FRANÇOIS MITTERRAND

Par le Président de la République :

Le Premier ministre,
ÉDITH CRESSON

Le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères,
ROLAND DUMAS

(1) Le présent accord est entré en vigueur le 29 avril 1991.



ACCORD

ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE CONCERNANT LA CRÉATION D'UN FONDS DESTINÉ À PROMOUVOIR DES RELATIONS AMICALES ENTRE LES CITOYENS DES DEUX ÉTATS

Le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Nouvelle-Zélande (ci-après dénommés « les Parties »),

Désireux de promouvoir des relations étroites et amicales entre les citoyens des deux pays et de mettre en œuvre la recommandation formulée à cette fin, dans sa sentence du 30 avril 1990, par le Tribunal arbitral institué par la France et la Nouvelle-Zélande,

sont convenus de ce qui suit :

Article 1^{er}

Les Parties constituent par le présent Accord un Fonds destiné à promouvoir des relations amicales entre les citoyens des deux pays.

Article 2

Le Fonds est constitué de tout versement effectué par les Parties ainsi que tout autre versement d'origine différente et accepté par les deux Parties.

Article 3

1. Le capital du Fonds est placé selon des modalités et en des lieux agréés périodiquement par les Parties de manière à préserver la valeur en capital du Fonds et à assurer un revenu aussi élevé que possible.

2. De manière à maintenir la valeur en termes réels du capital du Fonds, les Parties peuvent convenir périodiquement de l'affectation d'une part du revenu au capital du Fonds.

Article 4

1. Les Parties établissent un Comité chargé d'administrer le Fonds de façon à ce que les objectifs fixés à celui-ci par le présent Accord soient atteints. Il tient compte dans sa tâche des objectifs et programmes de l'Accord de coopération culturelle entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Nouvelle-Zélande, signé à Paris le 18 novembre 1977.

2. Le Comité est composé de deux coprésidents et quatre autres membres qui exercent leurs fonctions à titre bénévole. Chaque Partie nomme un coprésident et deux membres.

3. Le Comité se réunit au moins une fois par an, alternativement à Paris et à Wellington, pour décider de l'affectation du revenu du Fonds conformément aux dispositions du présent Accord. Les décisions sur l'affectation du revenu sont prises par vote unanime des membres présents à la réunion, à laquelle participe au moins un membre désigné par chaque Partie. Le Comité peut également prendre des décisions sur l'affectation du revenu du Fonds en dehors des réunions. Dans ce cas, les décisions sont prises par accord écrit unanime des six membres du Comité.

Article 5

Le Comité affecte le revenu du Fonds à des projets et à des activités qui ont pour objet le développement des relations étroites et amicales entre les citoyens des deux pays. L'affectation par le Comité du revenu du Fonds à ces projets et à ces activités est effectuée sur le reliquat disponible après la réaffectation d'une part du revenu au capital du Fonds conformément aux dispositions de l'article 3 (2) du présent Accord et après imputation des dépenses encourues par les membres du Comité conformément aux dispositions de l'article 7 du présent Accord.

Article 6

Le Comité peut conclure, avec les bénéficiaires d'aides financées par le Fonds et liées à des projets ou activités déterminés, des arrangements séparés précisant la nature et les objectifs de ces projets et activités, les responsabilités financières, les procédures administratives, les obligations de faire rapport et traitant des autres questions pertinentes.

Article 7

Les dépenses exposées par les membres du Comité à raison de leur participation aux réunions de celui-ci sont couvertes par le revenu du Fonds, à l'exception des frais de voyages internationaux, pour lesquels le revenu du Fonds ne couvrira pas plus d'un voyage international par an sans l'accord explicite des deux Parties.

Article 8

1. Le Comité remet un rapport annuel des opérations du Fonds aux Premiers ministres de France et de Nouvelle-Zélande.

2. Il remet en outre un rapport sur les opérations du Fonds à la Commission mixte instituée par l'article XIV de l'Accord de coopération culturelle entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Nouvelle-Zélande signé à Paris le 18 novembre 1977, lors de chaque session de cette Commission.

Article 9

Le Ministère français des Affaires étrangères et le Ministère néo-zélandais des Relations extérieures et du Commerce fournissent une assistance administrative au Comité et facilitent les consultations entre les membres du Comité en dehors des réunions de celui-ci.

Article 10

Chaque Partie facilite, conformément à sa législation, l'entrée et la résidence temporaire sur son territoire des ressortissants de l'autre Partie participant aux projets ou aux activités auxquels le Fonds contribue.

Article 11

Le présent Accord entrera en vigueur à la date de sa signature.

Les Parties peuvent conjointement mettre fin au présent Accord. Toutes les questions relatives à la fin et à la ventilation du Fonds feront dans ce cas l'objet d'un accord entre les Parties.



**ANNEXE 2 : Echange de lettres mettant fin au Fonds d'amitié France/Nouvelle-Zélande,
publié au Journal officiel par le décret n° 2020-276 du 19 mars 2020**



MINISTÈRE
DE L'EUROPE ET DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES

DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES
POLITIQUES ET DE SÉCURITÉ

DIRECTION D'ASIE ET D'OcéANIE

Paris, le 17 janvier 2020

Le Directeur

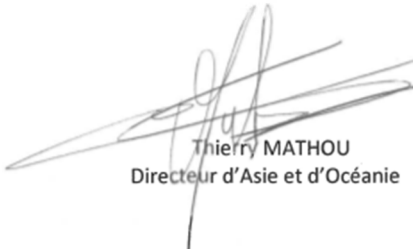
Madame l'Ambassadrice,

L'Accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Nouvelle-Zélande concernant la création d'un fonds destiné à promouvoir des relations amicales entre les citoyens des deux Etats, dit Fonds d'amitié France-Nouvelle-Zélande (ci-après « le Fonds »), a été signé le 29 avril 1991 et est entré en vigueur le même jour.

Considérant qu'après vingt-neuf ans d'existence, les objectifs du Fonds ont été largement atteints et que le capital du Fonds, hébergé par la Fondation de France, sera bientôt totalement liquidé, j'ai l'honneur, d'ordre de mon Gouvernement et muni des pouvoirs établis à cet effet, de vous proposer d'y mettre fin d'un commun accord, selon les modalités prévues à l'article 11.

Si cette proposition rencontre l'agrément du Gouvernement de Nouvelle Zélande, la présente lettre ainsi que la réponse que vous voudrez bien m'adresser constitueront un Accord entre nos deux Etats, qui entrera en vigueur à la date de réception de votre réponse. L'Accord signé le 29 avril 1991 cessera de produire ses effets à la même date.

Je vous prie d'agréer, Madame l'Ambassadrice, l'assurance de ma haute considération.



Thierry MATHOU
Directeur d'Asie et d'Océanie



The Director
General Directorate for Asia and Oceania
General Directorate for Political Affairs and Security
Ministry for Europe and Foreign Affairs

06 / 02 / 2020

Dear Director

I have the honour to acknowledge receipt of your letter dated 17 January 2020 concerning the proposed termination of the New Zealand France Friendship Fund, which reads as follows:

The Agreement between the Government of New Zealand and the Government of the French Republic on the establishment of a fund to promote friendly relations between the citizens of the two countries, known as the New-Zealand-France Friendship Fund (hereafter "the Fund"), was signed on 29 April 1991 and entered into force the same day.

Given that after 29 years of existence, the objectives of the Friendship Fund have been largely achieved and that the capital of the Fund, managed by the Fondation de France, will soon be totally exhausted, I have the honour, on instructions from my Government and with authority established for this purpose, to propose that we jointly terminate the Agreement pursuant to the provisions of Article 11.



If this proposal is acceptable to the Government of New Zealand, this letter together with your response shall constitute an agreement between our two Governments on this matter, which will come into force on the date of your reply. The Agreement signed on 29 April 1991 will cease to have effect on that same date.

I have the honour to confirm that the above proposals are acceptable to the Government of New Zealand, and that your letter and this reply shall constitute an agreement between our two governments to terminate the Agreement pursuant to Article 11, which will come into force this 6th day of February 2020.

Jane Coombs
Ambassador



TRADUCTION DE COURTOISIE

Le Directeur
Direction générale pour l'Asie et l'Océanie
Direction générale des affaires politiques et de la sécurité
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères



6 février 2020

Cher Monsieur le Directeur

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre datée du 17 janvier 2020 concernant la proposition de suppression du Fonds d'amitié Nouvelle-Zélande-France, qui se lit comme suit :

L'Accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de Nouvelle-Zélande concernant la création d'un fonds destiné à promouvoir des relations amicales entre les citoyens des deux Etats, dit Fonds d'amitié France-Nouvelle-Zélande (ci-après "le Fonds"), a été signé le 29 avril 1991 et est entré en vigueur le même jour.

Considérant qu'après vingt-neuf ans d'existence, les objectifs du Fonds ont été largement atteints et que le capital du Fonds, hébergé par la Fondation de France, sera bientôt totalement liquidé, j'ai l'honneur, d'ordre de mon Gouvernement et muni des pouvoirs établis à cet effet, de vous proposer d'y mettre fin d'un commun accord, selon les modalités prévues à l'article 11.

Si cette proposition rencontre l'agrément du Gouvernement de la Nouvelle-Zélande, la présente lettre ainsi que la réponse que vous voudrez bien m'adresser constitueront un Accord entre nos deux Etats, qui entrera en vigueur à la date de votre réponse. L'Accord signé le 29 avril 1991 cessera de produire ses effets à la même date.

J'ai l'honneur de confirmer que les propositions ci-dessus sont acceptables pour le gouvernement de la Nouvelle-Zélande, et que votre lettre et la présente réponse constituent un accord entre nos deux gouvernements pour mettre fin à l'accord conformément à l'article 11, qui entrera en vigueur aujourd'hui.

Jane Coombs
Ambassadeur



ANNEXE 3 : Randell Cottage

[Version française]

Déclaration d'intention concernant la résidence du Randell Cottage pour un écrivain français

La présente Déclaration d'intention est datée du **15** mars 2017 et est conclue entre :

1. Le Randell Cottage Writers Trust, situé à 14 St Mary's Street, Thorndon, Wellington, ci-après dénommé « Le Trust », et
2. L'Ambassade de France en Nouvelle-Zélande, située au 34-42 Manners Street, Wellington, ci-après dénommée « L'Ambassade ».

Contexte :

- A. Le Trust a la propriété et gère le Randell Cottage à Wellington dans le but d'offrir une résidence à des écrivains français et néo-zélandais.
- B. Le Trust accueille un écrivain français en résidence pour une période de 6 mois maximum chaque année.
- C. L'Ambassade et le Trust collaborent chaque année pour la sélection d'un écrivain français et apportent un soutien adapté à l'écrivain tout au long de son séjour.
- D. Un fonds permettant le financement pérenne de la résidence pour un écrivain français a été établi auprès de la Arts Foundation of New Zealand, faisant suite à une modification de ses statuts créant un fonds ad hoc sous abri en date du 7 Juillet 2016 (ci-après « le Fonds sous abri pour la résidence du Randell Cottage »). Ce fonds résulte du transfert définitif à la Nouvelle-Zélande d'une partie du capital du Fonds d'Amitié France/Nouvelle-Zélande, fondé en 1991 dans le but d'encourager les relations amicales entre les deux pays.
- E. Les parties s'accordent sur la présente Déclaration d'intention (ci-après « la Déclaration d'intention ») afin de convenir de leurs modalités de collaboration, dans le cadre du Fonds sous abri pour la résidence du Randell Cottage.

1. Le Fonds sous abri pour la résidence du Randell Cottage

- a. Les statuts du Fonds sous abri pour la résidence du Randell Cottage prévoient qu'une dotation unique de 250 000 Euros émanant du Fonds d'Amitié France/Nouvelle-Zélande soit établie sous forme de capital distinct géré par la *Arts Foundation of New Zealand* afin de financer le programme de résidence pour un écrivain français.
- b. La Clause 3.3 de l'échéancier annexe aux statuts du Fonds sous abri pour la résidence du Randell Cottage stipule que le Trust et l'Ambassade se réunissent avec la *Arts Foundation of New Zealand* une fois par an, avant le 31 mai, pour examiner l'exercice budgétaire du Fonds sous abri pour l'année précédente.



- c. La Clause 4.1(a) stipule que le Trust doit, avant le 31 mai de chaque année, faire une demande officielle de subvention à la *Arts Foundation of New Zealand* au titre de la résidence de l'année suivante.

2. Les clauses suivantes sont établies entre les signataires

Les signataires accordent qu'ils travailleront conjointement. Il est convenu, plus particulièrement, que :

- a. L'Ambassade est en charge de la sélection d'un écrivain français pour la résidence, en concertation avec le Trust chaque fois qu'elle le juge nécessaire.
- b. L'Ambassade se charge de la communication relative à l'annonce de l'écrivain sélectionné, de l'organisation de son voyage et de ses dates de séjour, et tient le Trust informé à chaque étape.
- c. L'Ambassade et le Trust travaillent ensemble à accueillir l'écrivain dès son arrivée et à garantir son bien-être et sa bonne installation dans le cottage.
- d. L'Ambassade organise des interventions publiques pour l'écrivain, par exemple avec l'Alliance française et d'autres organisations intéressées, en concertation avec le Trust.
- e. Au moins un représentant de l'Ambassade et du Trust participent à la réunion annuelle avec la *Arts Foundation of New Zealand*. Il est prévu que, lors de cette réunion, les signataires se mettent d'accord sur la somme (correspondant dans le passé à l'équivalent en dollars néo-zélandais de 12 000 Euro, au taux de change en vigueur) affectée par la *Arts Foundation of New Zealand* au bénéfice de la prochaine résidence d'écrivain, et sur toute autre dépense convenue conjointement.
- f. Le Trust est responsable de déposer, avant le 31 mai de chaque année, la demande officielle de subvention au bénéfice de la résidence de l'année suivante.
- g. Les signataires accordent que la subvention annuelle doit être abondée directement au Trust, qui la reverse au profit de l'écrivain afin de lui faire bénéficier d'indemnités de résidence et de couvrir le coût de son transport aller-retour en avion entre la France et la Nouvelle-Zélande.
- h. Le Trust rembourse l'écrivain de son billet d'avion aller-retour et lui attribue ses indemnités de séjour par versements échelonnés sur le compte bancaire désigné par l'écrivain et domicilié en Nouvelle-Zélande.
- i. A l'issue de la résidence, l'Ambassade sollicite un compte-rendu de résidence de la part de l'écrivain, qu'elle transmet au Trust et à la *Arts Foundation of New Zealand*.

3. Contacts et communication

- a. Chaque signataire nomme un représentant pour la gestion et le suivi des modalités de leur collaboration. A la date d'établissement de la présente Déclaration d'intention, sont désignés la Présidente du Trust et le Conseiller de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France.
- b. Ces représentants doivent traiter de toutes les questions ayant trait à la présente Déclaration d'intention.
- c. Il peut être convenu, par accord écrit, de changer ces représentants.



- d. Lorsque l'un des représentants mentionnés ci-dessus quitte ses fonctions, il doit s'assurer que son remplaçant soit pleinement informé des obligations quant aux modalités de collaboration entre les signataires telles que décrites dans la présente Déclaration d'intention.

4. Responsabilité

Les signataires conviennent que :

- a. La présente Déclaration d'intention manifeste la volonté des signataires sur les sujets exposés ici.
- b. La présente Déclaration d'intention ne crée pas de relation contractuelle et n'est pas juridiquement contraignante pour les signataires.

5. Litiges

Si un litige relatif à la présente Déclaration d'intention survient entre les signataires, alors celles-ci s'efforceront de résoudre ce litige de bonne foi et à l'amiable. Les signataires appliqueront ce même principe de résolution à l'amiable à toute incertitude ou différend qui pourrait émerger des dispositions prises dans les statuts du Fonds sous abri pour la résidence du Randell Cottage.

6. Général

- a. La présente Déclaration d'intention est établie pour cinq ans et devra être examinée après cinq ans afin de vérifier qu'elle constitue toujours une description adéquate des modalités de collaboration entre les signataires.
- b. Les signataires peuvent convenir, par écrit, de modifier la présente Déclaration d'intention.
- c. La Déclaration d'intention peut prendre fin dans le cas où l'un des deux signataires décide d'y mettre un terme, en donnant par écrit un préavis de six mois, ou en cas de résiliation des statuts du Fonds sous abri pour la résidence du Randell Cottage.
- d. Cette Déclaration d'intention est signée en quatre exemplaires originaux ; deux en anglais, deux en français, de même valeur.

Signé par le Randell Cottage Writers Trust

Sarah Dennis

Présidente

Signé par l'Ambassade de France en Nouvelle-Zélande

Florence Jeanblanc-Risler

Ambassadeur de France en Nouvelle-Zélande



ANNEXE 4: Katherine Mansfield Menton Fellowship

- a. The Fund was established in 1991 by an Agreement between the Government of New Zealand and the Government of the French Republic on the establishment of a fund to promote friendly relations between citizens of the two countries dated 29 April 1991.
- b. The Foundation is a charitable trust founded to support the arts in New Zealand.
- c. An advisory committee established by a Deed of Sub-Trust for the Katherine Mansfield Menton Fellowship (the Advisory Committee), manages the Fellowship with the support of the Foundation's office.
- d. The Katherine Mansfield Menton Fellowship is an annual writer's residency in Menton, France (the Fellowship). In operation since 1970, the Fellowship gives a New Zealand writer the opportunity to work in a writing room at Katherine Mansfield's former home in Menton (the Fellow).
- e. The Joint Board of the Fund intends to wind up the Fund in 2019 and accordingly had resolved as a legacy project to make a one-off donation of \$300,000 to be added to the funds held and set aside by the Foundation for the Katherine Mansfield Menton Fellowship.
- f. The Fund believes that the Fellowship is an appropriate legacy project because it is a prestigious and long-standing fellowship that provides good visibility and maintains important links between New Zealand and France.

1 The Donation

1.1 The Fund agrees to provide a one-off donation of NZ\$300,000 (inclusive of GST, if any) to the Foundation, to be added to the Fellowship as administered by the Katherine Mansfield Fellowship Sub-Trust (the Donation).

1.2 The Donation will be paid by the Fondation de France, which manages the capital of the Fund, to the Foundation after receipt of the following documentation:

- a. Deed of sub Trust
- b. Evidence of the Foundation's registration as a charitable organisation in New Zealand
- c. List of members of the Board of Trustees
- d. 2017 Annual Report
- e. 2017 Financial Statements
- f. Bank account number (including SWIFT)

1.3 The primary purpose of the Donation is to support the continued operation of the Katherine Mansfield Menton Fellowship, specifically to enable a longer residency where appropriate.



1.4 The secondary purpose of the Donation is to help promote the Fellowship and extend its reach and impact in both France and New Zealand.

1.5 The parties agree that the provisions of the Deed of Sub-Trust for the Katherine Mansfield Fellowship (dated 7 July 2016 included as Appendix A) will apply to the Donation, except insofar as they are modified by this Agreement

2 Responsibilities

2.1 The Foundation will:

- a. Ensure, via external fund managers, that the return on investment is maximized subject to considerations of preserving and growing capital pursuant to the conservative portfolio approach.
- b. Use the Donation to implement the aims specified in clauses 1.3 and 1.4.
- c. Promote and celebrate the Fellowship and the special friendship between the people of New Zealand and France.
- d. Invite a representative of the Fund to be appointed to the Katherine Mansfield Advisory Committee when a position becomes available.
- e. Consider opportunities to highlight the reciprocal nature of the Randell Cottage and Menton writers' residencies, the capital of both being managed by the Foundation.
- f. Keep financial accounts and other records that detail and document the receipt of the Donation and the performance of the funds vested in the Katherine Mansfield Fellowship Sub-Trust.
- g. Keep the records for five years after the payment date, or such other time specified in the Donation details, and provide copies of the records upon request.
- h. Acknowledge the Donation in the notes to the first annual accounts following receipt of the Donation.
- i. Stay in touch with the New Zealand Embassy in Paris and the French Embassy in Wellington to promote the continuing links of friendship and to ensure representatives of the respective Governments remain involved.

3 Acknowledgement

3.1 The Foundation will ensure that the Fund receives the appropriate level of recognition for the Donation. The Fund will be celebrated as a principal supporter of the Fellowship. The Foundation agrees to acknowledge the Fund's support in all material, publications and promotional and advertising materials published in connection with the Fellowship. Specifically, the Foundation agrees to:

- a. Use the Fund name in all printed and online material published about the Fellowship (including publications or reports from the Fellow).
- b. Use the phrase "made possible with the support of", "principal supporter", "key partner" or similar in all material about the Fellowship.
- c. Invite representatives of the Fund to any award ceremony or event featuring a Fellow and offer them a role in the presentation of the Fellowship (for example a former member of the Friendship Fund or a representative of the French Government).
- d. Notify representatives of the Fund of any upcoming Menton Report and invite them where possible.



- e. Invite a representative of the New Zealand Embassy to significant events involving the Fellow in Menton.
- f. List the Fund as Partner in the application form for the Fellowship.
- g. From time to time, acknowledge the Fund in Foundation social media and in media releases associated with announcements of Fellows and their achievements.
- h. Feature the Fund on the Foundation's website with a brief history of its impact.

4 Reporting

4.1 The Foundation will provide the Fund/MFAT with a copy of its annual audited accounts once a year, which comprises:

- a. Financial return on the investments vested in the Katherine Mansfield Fellowship Sub-Trust.
- b. Amount spent on the Fellowship.

The Foundation will also include the Fund/MFAT on its email list so that the Fund and MFAT will be aware of:

- c. The Advisory Committee's decision on the length of the Fellowship in each year.
- d. Promotion of the Fellowship and acknowledgment of the Fund.
- e. When the Fellow's report is published on the Foundation's website.

5 Fellowship Outreach

5.1 The Donation will be used to extend the length of the Fellowship where appropriate. It can also be used to encourage more engagement between the Fellow and the public in both New Zealand and France. The Fund would like the following activities to be considered and supported where appropriate and possible:

- a. Arrange for the Fellow to go to Paris to attend selected literary or networking events organised by the New Zealand Embassy.
- b. Ensure the New Zealand Embassy in Paris is informed about the arrival and departure dates of the Fellow.
- c. Encourage the Fellow to write regular blog posts while they are in Menton.
- d. Organise at least one public outreach event after the Fellow returns to New Zealand.
- e. Work with the New Zealand Embassy and the Katherine Mansfield Advisory Committee to facilitate contact between the Fellow and universities in the South of France.

6 After the Fund has wound up

6.1 The parties agree that if the Fund is wound up as is proposed, this will not affect the obligations of the Foundation under this Agreement, including regarding acknowledgment and promotion



ANNEXE 5 : Liste des projets présélectionnés par le comité français puis validés et financés par le comité mixte

ANNEE	ORGANISME BENEFICIAIRE	MONTANT DE LA SUBVENTION	DESCRIPTIF (SI POSSIBLE)
1996	PARC NATIONAL LA VANOISE	19 818,37 €	ACCUEIL D'UN GROUPE SCOLAIRE NEO-ZELANDAIS AU SEIN DU PARC
1996	GEORGE ANDREWS PRODUCTIONS LTD	2 735,03 €	PROJET DE DOCUMENTAIRE CONDUIT PAR M. GEORGE ANDREWS, REALISATEUR NEOZELANDAIS, SUR LES TRAVAUX DE FORTIFICATION EFFECTUEES PAR LES SOLDATS DE SON PAYS A ARRAS AU COURS DE LA PREMIERE GUERRE MONDIALE
1997	DELTA IMAGE S.A	2 766,95 €	FILM DOCUMENTAIRE SUR LES TRAVAUX DE FORTIFICATIONS EFFECTUES PAR LES SOLDATS NEO-ZELANDAIS A ARRAS AU COURS DE LA PREMIERE GUERRE MONDIALE
1997	ASSOCIATION FOYER SOCIO-EDUCATIF DU COLLEGE ALAIN DE CROZON	1 958,97 €	PROJET D'ECHANGES EDUCATIFS ET CULTURELS ENTRE LE COLLEGE ALAIN DE CROZON ET ONSLOW COLLEGE/WELLINGTON
1997	THEATRE DU PETIT MIROIR	8 392,32 €	PROJET DE CREATION D'UN SPECTACLE SUR LA LEGENDE DE MAUI.
1997	AMIS DU PRIEURÉ DES BASSES-LOGES	260,69 €	SOUTENIR LES TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA SEPULTURE DE KATHERINE MANSFIELD AU CIMETIERE D'AVON
1998	DELTA IMAGE S.A	2 591,63 €	FILM DOCUMENTAIRE SUR LES TRAVAUX DE FORTIFICATIONS EFFECTUES PAR LES SOLDATS NEO-ZELANDAIS A ARRAS AU COURS DE LA PREMIERE GUERRE MONDIALE



1998	ASSOCIATION FOYER SOCIO-EDUCATIF DU COLLEGE ALAIN DE CROZON	762,25 €	FRAIS D'EXPOSITION DU VOYAGE EN NOUVELLE ZELANDE
1998	ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE CREATION INDUSTRIELLE	7 622,45 €	PROJET "APPROCHE DU DESIGN EN NOUVELLE ZELANDE"
1998	ECOLE SAINT JOSEPH DE PARTENAY/SHIRLEY BOYS HIGH SCHOOL	1 536,68 €	PROJET "EN ROUTE VERS LA NOUVELLE-ZELANDE" SUR INTERNET
1999	PERISPHERE FILMS	13 720,41 €	PROJET DE DOCUMENTAIRES/ECOLES DE CINEMA - SOIREE ARTE
1999	FOYER SOCIO-EDUCATIF DU COLLEGE ANDRE DUCHESNE	2 176,97 €	VOYAGE EN NOUVELLE ZELANDE
2000	CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS AGRICOLES PUBLIC DU NORD LE QUESNOY WAIKATO	1 032,84 €	PROJET D'ECHANGES EDUCATIFS ET CULTURELS ENTRE LE CFA LE QUESNOY ET WAIKATO POLYTECHNIC EN NOUVELLE ZELANDE
2000	ASSOCIATION POUR LE JOURNAL D'ALZON	13 253,92 €	PROJET ALZON/CHATHAM ANTIPODES 30770 ALZON
2000	LYCEE RONSARD	6 872,40 €	PROJET LYCEE RONSARD DE VENDOME/RANGITOTO
2000	PERISPHERE FILMS	6 860,21 €	PROJET DE DOCUMENTAIRES/ECOLES DE CINEMA
2000	LE GRAND BLEU CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL	7 774,90 €	PROJET PLANETADO/CHILDREN'S DRAMA



2001	ROCKALL INTERNATIONAL PROJET DE VOILE HONFLEUR AUCKLAND	4 573,47 €	PROJET DE VOILE (HONFLEUR/AUCKLAND)
2001	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BRIANCONNAIS (ALPINE PLANT)	2 954,00 €	VOYAGE DE JEUNES BOTANISTES
2001	COLLEGE LES SABLONS	5 317,00 €	PROJET "RUGBY SCHOOL EXCHANGE LES SABLONS"
2001	MAORI BRETON CARVERS	4 830,00 €	ECHANGE ENTRE DES SCULPTEURS MAORIS ET BRETONS
2002	JOURNALISTE ECHANGE FLORENCE DE CHANGY	2 560,00 €	VOYAGE D'UNE JOURNALISTE DU "MONDE" EN NOUVELLE ZELANDE. REPORTAGE PHOTO
2002	AMITIES MARSEILLAISES CULTURES ET PARTAGES VERA TUR	7 000,00 €	PROJET D'ECHANGE SCOLAIRE "SUR LE SENTIER MAORI/RENCONTRES DES ENFANTS DE LA TERRE (PROJET AVEC UN FORT IMPACT MEDIATIQUE)
2002	RANDELL COTTAGE NADINE RIBAULT	12 695,00 €	
2003	RUGBY CLUB JACOU PRADES PIC ST LOUP	6 440,00 €	
2003	OFFICE DE TOURISME DE LE QUESNOY	2 500,00 €	FESTIVITES A LE QUESNOY
2003	PROMO LANGUES	6 900,00 €	VOYAGE EN NOUVELLE ZELANDE



2003	COLLEGE THIO LA COLLINE NOUVELLE CALEDONIE	5 750,00 €	ECHANGES SCOLAIRES AVEC LE "WANGANUI GIRLS'COLLEGE DE NOUVELLE ZELANDE AINSI QU'AVEC LE "WANGANUI BOYS'COLLEGE"
2003	RANDELL COTTAGE CHARLES JULIET	12 500,00 €	
2003	ASSOCIATION FRANCE NOUVELLE ZELANDE	3 000,00 €	"EXPERIENCE OF ARCHIBALD GREEVES"
2004	PERISPHERE FILMS	2 000,00 €	SOUS-TITRE EN ANGLAIS POUR UN DOCUMENTAIRE
2004	MAIRIE DE LA VILLE DU QUESNOY	3 000,00 €	PROJET "CHENE ET FOUGERE"
2005	RANDELL COTTAGE PIERRE FURLAN	9 000,00 €	
2005	ECHANGE LYCEENS CHRISTCHURCH/BOURGES NAVARRE	1 500,00 €	<u>DEPART D'UNE CLASSE DE 25 ELEVES EN NOUVELLE-ZELANDE</u>
2005	LES ENFANTS DE LA TERRE, VERA TUR	4 000,00 €	PROJET PEDAGOGIQUE
2005	"OBJECTIF NOUVELLE ZELANDE" LAURA SHLENKER	2 500,00 €	RESULTAT DE L'EXPEDITION FRANÇAISE « OBJECTIF NOUVELLE- ZELANDE »
2006	RANDELL COTTAGE DOMINQUE MAINARD	9 000,00 €	



2006	LYCEE D'ARRAS LYCEE ROBESPIERRE	3 750,00 €	<u>DEPART DE 2 ELEVES EN NOUVELLE- ZELANDE</u>
2006	ECHANGES LYCEE EMILE ZOLA YEVRES/CHRISTCHURCH	1 200,00 €	<u>DEPART D'UN ELEVE EN NOUVELLE- ZELANDE/ ECHANGE AUTOUR DU DEVOIR DE MEMOIRE</u>
2006	ECHANGE DE MUSICIEN ENSEMBLE KYPRIS	4 410,00 €	PROJET "RENCONTRES MUSICALES FRANCO-NEO-ZELANDAISES"
2006	LYCEE JEAN XXIII YVETOT	3 000,00 €	PROJET "ECHANGE LYCEE JEAN XXIII YVETOT/MOUNT ROSKILL GRAMMAR SCHOOL AUCKLAND
2006	ADICE	4 000,00 €	PROJET DE MOBILITE POUR LES JEUNES EUROPEENS EN DIFFICULTE SOCIALE
2007	RANDELL COTTAGE ANNIE SAUMONT	9 000,00 €	
2007	EQUIPAGE NZ/FR COURSE CROISIERE EDHEC	4 000,00 €	FINANCEMENT D'UN EQUIPAGE FRANCE-NOUVELLE ZELANDE POUR LA COURSE CROISIERE EDHEC
2007	ECHANGES LYCEE EMILE ZOLA YEVRES/CHRISTCHURCH	1 400,00 €	<u>DEPART D'UN ELEVE EN NOUVELLE- ZELANDE/ ECHANGE AUTOUR DU DEVOIR DE MEMOIRE</u>
2007	ADAPTATION DE LA BIOGRAPHIE DE SUZANNE AUBERT	5 000,00 €	SUZANNE AUBERT, NEE LE 19 JUIN 1835 A SAINT-SYMPHORIEN-DE-LAY (LOIRE, FRANCE) ET MORTE LE 1ER OCTOBRE 1926 A WELLINGTON (NOUVELLE- ZELANDE), EST UNE RELIGIEUSE CATHOLIQUE FRANÇAISE, MISSIONNAIRE EN NOUVELLE- ZELANDE. ELLE EST LA FONDATRICE DE LA CONGREGATION DE LA SAINTE- FAMILLE, DU TIERS-ORDRE DE MARIE ET DES FILLES DE NOTRE-DAME DE LA COMPASSION. EN 2016, ELLE EST



			DECLAREE VENERABLE PAR LE PAPE FRANÇOIS.
2007	PROJET JEUNESSE NOUVELLE-CALEDONIE	5 000,00 €	7 JEUNES CALEDONIENS AU PARLEMENT DE LA JEUNESSE NOUVELLE ZELANDE
2007	RANDELL COTTAGE NICOLAS KURTOVITCH	9 000,00 €	*
2007	LYCEE RENE GOSSE	7 000,00 €	ASSOCIATION "SOLEIL LEVANT NZ" 2008
2008	ECHANGES LYCEE EMILE ZOLA YEVRES/CHRISTCHURCH	7 500,00 €	<u>DEPART D'UN ELEVE EN NOUVELLE-ZELANDE/ ECHANGE AUTOUR DU DEVOIR DE MEMOIRE</u>
2008	COLLEGE SAINTE MARIE	5 700,00 €	PROJET DE SEJOUR LINGUISTIQUE A ROTORUA
2009	ASSOCIATION DIOCESAINE DE CAMBRAI	9 100,00 €	PROJET "90 ANS D'AMITIE"
2009	FESTIVAL DU CINEMA ANTIPODES DE SAINT TROPEZ	10 000,00 €	FESTIVAL DE CINEMA
2009	40 EME ANNIVERSAIRE DE RESIDENCE MENTON	5 580,00 €	EVENEMENT AUTOUR DE KATHERINE MANSFIELD
2009	ECHANGE SCOLAIRE DU COLLEGE POINDIMIE	838,00 €	<u>ECHANGE SCOLAIRE</u>



2009	ETUDIANT ECOLE LOUIS LUMIERE NOISY LE GRAND	2 000,00 €	ECHANGE D'ETUDIANT
2009	ECHANGE SCOLAIRE MARCQ EN BAROEUL/LYCEE KERNANEC/INVERCAGILL	6 750,00 €	ECHANGE SCOLAIRE
2009	RANDELL COTTAGE FARIBA HATCHROUDI	9 000,00 €	*
2009	RENCONTRES MUSICALES FRANCE NOUVELLE ZELANDE	5 981,00 €	ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DES ECHANGES INTERNATIONAUX
2010	MISE EN SCENE ECRIVAIN JULIET O BRIEN PLATEFORME THEATRE	10 000,00 €	*
2010	LES MONDES INVERSEES PROJET PEDAGOGIQUE (ANTIPODES) ARMELLE CARON	4 000,00 €	PROJET PHOTOGRAPHIQUE
2010	TOUCH SPORT A DEVELOPPER COCO MICHELE	5 000,00 €	PROJET AUTOUR DU TOUCH
2010	RANDELL COTTAGE YANN APPERY	13 000,00 €	*
2010	TRADUCTION ROMAN "MAN ALONE" DE J,MULGAN	7 200,00 €	TRADUCTION DE "MAN ALONE" DE J.MULGAN
2010	LYCEE BREMONTIERS BORDEAUX	5 000,00 €	<u>DEPART DE 15 ELEVES EN NOUVELLE- ZELANDE</u>



2010	LYCEE MARGUERITTE DE NAVARRE BOURGES	8 000,00 €	<u>DEPART D'UNE CLASSE DE 25 ELEVES EN NOUVELLE-ZELANDE</u>
2010	BOURSE D'EXCELLENCE BRUYNINCKX INGRID	10 000,00 €	ENERGIE ET ENVIRONNEMENT AUCKLAND
2010	KIWIS IN ARRAS/RUGBY CLUB	5 000,00 €	ECHANGE CLUB DE RUGBY D'ARRAS
2010	LYCEE JEAN XXIII YVETOT	5 000,00 €	ECHANGE SCOLAIRE
2010	FRANÇAIS EN NOUVELLE-ZELANDE ECHANGE AUTOUR DU RUGBY ARRAS	3 500,00 €	ECHANGE CLUB DE RUGBY D'ARRAS
2010	ECHANGES LYCEE EMILE ZOLA YEVRES/CHRISTCHURCH	1 380,00 €	<u>DEPART D'UN ELEVE EN NOUVELLE-ZELANDE/ ECHANGE AUTOUR DU DEVOIR DE MEMOIRE</u>
2010	CONCOURS RUGBY HEUZE STEPHANE	3 500,00 €	PROPOSER AUX JEUNES DE L'ECOLE DE COMMERCE « DU SPORT BUSINESS » LA DECOUVERTE DE LA NOUVELLE ZELANDE, SA CULTURE ET SES RESEAUX COMMERCIAUX LIES AU RUGBY.
2011	FEMMES DE MER DOCUMENTAIRE WEB LISE LEBOEUF	7 500,00 €	DOCUMENTAIRE
2011	MOSAIQUE BOURGOGNE INTERNATIONAL	5 000,00 €	EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE
2011	EXPERIENCE RALLYE CANAL DU MIDI (AVIRON) (REPORTE EN 2010-2011)	4 500,00 €	COMPETITION D'AVIRON SUR CANAL DU MIDI



2011	ASSOCIATION KDO KI-O-RAHI-DIEPPE VOYAGE NOUVELLE ZELANDE	2 000,00 €	JEU MAORI
2011	RANDELL COTTAGE FLORENCE CADIER	14 770,00 €	*
2011	BOURSE EXCELLENCE DELOGE VIVIEN	10 000,00 €	MASTER OF LAWS EN DROIT DE L'ENVIRONNEMENT
2011	COLLÈGE RAYMOND VAUTHIER(NC) POINDIMIÉ-STRATFORD HIGHSCHOOL	700,00 €	ECHANGE SCOLAIRE
2011	ECHANGE SCOLAIRE MARCQ EN BAROEUL/LYCEE KERNANEC/INVERCAGILL	5 000,00 €	ECHANGE SCOLAIRE AUTOUR DE LA MEMOIRE, LA LITTERATURE ET LA PLACE DES MAORIS DANS LA GUERRE
2011	BOURSE DOCTORALE FANNY MONDET	10 000,00 €	PATHOLOGIE DES ABEILLES DOMESTIQUES, ET PLUS PARTICULIEREMENT AUTOUR DES RELATIONS HOTE-PARASITE ENTRE L'ABEILLE DOMESTIQUE ET L'ACARIEN VARROA DESTRUCTOR
2011	LYCEE ST FRANÇOIS D'ASSISE MONTIGNY LES BRETONNEUX	3 000,00 €	ECHANGE
2011	LYCEE MARGUERITTE DE NAVARRE BOURGES/CHRISTCHURCH	8 487,00 €	ECHANGE
2011	KIWIS IN ARRAS/RUGBY CLUB	5 000,00 €	ECHANGE CLUB DE RUGBY D'ARRAS
2011	MUSEE DU QUAI BRANLY (EXPOSITION MAORI)	10 000,00 €	EXPOSITION AU MUSEE BRANLY



2011	PRESENCE ARTISTIQUE NOUVELLE CALEDONIE	13 600,00 €	VITRINE CULTURELLE ET SPORTIVE DE LA NOUVELLE CALEDONIE EN MARGE DE LA COUPE DU MONDE DE RUGBY
2011	PROJET NOP NZ NOLWENN HUGAIN	6 000,00 €	PROJET MUSICAL
2012	JACQUES TATI IN THE GAP (GAP FILLER)	4 000,00 €	PROJET ARTISTIQUE
2012	SABINE BERNET - PHOTOGRAPHIC EXHIBITION	2 000,00 €	EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE
2012	YANN-PIERRE MONTELLE AND JEAN CLOTTES - ROCK AND CAVE ART	5 000,00 €	ECHANGE AUTOUR DE L'ART PARIETAL
2012	BOURSE EXCELLENCE JEAN SIMON	10 000,00 €	THESE (ROLE SPIRITUEL ET IDENTITAIRE ACTUEL DES TETES SECHEES MAORIES POUR LA COMMUNAUTE MAORIE)
2012	FRANCINE TOLRON - ANTHOLOGY OF WRITINGS ON RUGBY	5 000,00 €	LIVRE AUTOUR DU RUGBY
2012	VALERIE BAISNEE - DISCUSSION SUR LA LITTERATURE DE NOUVELLE-ZELANDE	1 000,00 €	LIVRE
2012	COLLEGE STE MARIE DE PAITA - NOUVELLE CALEDONIE	2 500,00 €	ECHANGE SCOLAIRE
2012	ECOLE PRIMAIRE PARC BELLEVUE, VERA TUR	5 000,00 €	ECHANGE SCOLAIRE



2012	THOMAS HELETA, ECOLE LOUIS LUMIERE	2 140,00 €	ECHANGE
2012	TAMA REVA COLLEGE DE FAAROA	2 500,00 €	ECHANGE SCOLAIRE
2012	AMANDINE DESETABLES - PHOTOGRAPHIE	2 000,00 €	PHOTOGRAPHIE
2012	NAUSICAA FERRO - PHOTO "APPRENDS-MOI MES RACINES"	2 000,00 €	PHOTOGRAPHIE
2012	TAMA REVA PROJET DE JUMELAGE - COLLEGE DE FAAROA	2 000,00 €	JUMELAGE
2012	LAURIANNE BIZON - COMPARATIVE STUDY OF FRENCH AND NEW ZEALAND FASHION	1 500,00 €	PHOTOGRAPHIE SUR LA MODE EN NOUVELLE ZELANDE
2012	NIGEL KEAY (APEIM) - ECHANGE MUSICAL ET ENREGISTREMENT	7 510,00 €	ECHANGE MUSICAL ET ELABORATION D'UN CD.
2012	HERVE SCHMOOR - DOCUMENTAIRE RENAISSANCE CULTURE MAORI	2 000,00 €	DOCUMENTAIRE
2012	PASCAL GARBE - TE PUTAKE, A MĀORI GARDEN,	10 000,00 €	CREATION D'UN JARDIN MAORI A LAQUENEXY.
2012	BRUNO CEDAT - DOCUMENTARY FILM	3 700,00 €	FILM "NOUVELLE-ZELANDE TERRE D'AVENTURE"



2013	SABINE BERNET – BOOK PROJECT	3 800,00 €	LIVRE
2013	RUGBY ET SEJOUR LINGUISTIQUE SAALAUNI	14 000,00 €	PARTICIPATION AU TOURNOI ANNUEL DU COLLEGE DE LINDISFARNE
2013	ECHANGE SPORTIF ET CULTUREL ENTRE ARRAS ET WELLINGTON	2 500,00 €	ACCUEIL D'ELEVES DE WELLINGTON AVEC ECHANGE AUTOUR DU RUGBY ET DU DEVOIR DE MEMOIRE.
2013	ALL GREENS TOUR CLUB DE GRADIGNAN	8 000,00 €	PARTICIPATION A UN TOURNOI DE RUGBY EN NOUVELLE-ZELANDE PAR UNE EQUIPE D'ENFANTS DE 10 ANS DU CLUB DE GRADIGNAN
2013	RANDELL COTTAGE ESTELLE NOLET	12 000,00 €	
2013	ALBANY – GAILLAC FRIENDSHIP PROJECT COLLEGE ALBERT CAMUS DE GAILLAC	8 000,00 €	CORRESPONDANCE EN ANGLAIS, TRAVAIL DE RECHERCHE CONJOINT SUR TEMOIGNAGES DE LA GRANDE GUERRE ET ECHANGE PHYSIQUE
2013	BOURSE ALLAF NABIL	5 900,00 €	ANALYSE, D'UN POINT DE VUE ARCHITECTURAL DES DIFFERENTES SOLUTIONS SISMIQUES INTEGREES LORS DE LA REHABILITATION DE BATIMENTS
2013	BOURSE ARNAULT LUC	4 100,00 €	THESE (LE POETE NEO-ZELANDAIS, JAMES K BAXTER : « TRADUCTION, ANALYSE ET COMMENTAIRE »)
2013	AFS 100TH ANNIVERSARY	20 000,00 €	ONG « AMERICAN FIELD SERVICE » CREE EN 1914 POUR ENCADRER LE TRAVAIL CARITATIF DE JEUNES AMERICAINS.
2013	APPARIEMENT : LYCEE DU GRAND NOUMEA (NOUVELLE-CALEDONIE) – ST PAUL'S COLLEGIATE SCHOOL (NOUVELLE-ZELANDE)	6 250,00 €	ECHANGE SCOLAIRE AUTOUR DE LA MEMOIRE, LA LITTERATURE ET LA PLACE DES MAORIS DANS LA GUERRE



2013	MUSICIANS IN THE GREAT WAR ORCHESTRE FOLLIA ALSACE	5 000,00 €	SPECTACLE ALTERNANT MUSIQUE CLASSIQUE ET LECTURE DE TEXTES SUR LA PREMIERE GUERRE MONDIALE PAR L'ORCHESTRE DE CHAMBRE D'ALSACE (REPRESENTATIONS PREVUES EN FRANCE, BELGIQUE, ALLEMAGNE, ROYAUME-UNI...)
2013	TE PUTAKE - INAUGURATION ET ANIMATION D'UN JARDIN MAORI	10 000,00 €	CEREMONIE D'INAUGURATION DU JARDIN ET CAMPAGNE PUBLICITAIRE
2013	FESTIVAL DES ANTIPODES (SAINT-TROPEZ)	6 000,00 €	EDITION DVD DU FILM « VIGIL » DE VINCENT WARD A L'OCCASION DU 15EME FESTIVAL DES ANTIPODES DE SAINT-TROPEZ
2014	LES LAPIDIALES	6 000,00 €	SCULPTURE
2014	TAMA REVA COLLEGE DE FAAROA	1 750,00 €	ECHANGE
2014	A LA DECOUVERTE DE LA NOUVELLE ZELANDE COLLEGE GEORGES BAUDOUX	2 000,00 €	SEJOUR EN NOUVELLE ZELANDE DE 23 ELEVES DE NOUVELLE CALEDONIE
2014	SEJOUR CULTUREL ET LINGUISTIQUE DANS LE CADRE DE L'APPARIEMENT ENTRE LE COLLEGE DE CANALA (NC) ET MANGERE COLLEGE (AUCKLAND)	3 000,00 €	VOYAGE SCOLAIRE D'UNE CLASSE DE 3EME DE NOUVELLE CALEDONIE PENDANT 2 SEMAINES EN NOUVELLE ZELANDE
2014	VISITE D'ELEVES CALEDONIENS A TAURANGA. LYCEE BLAISE PASCAL	2 500,00 €	PROGRAMME D'ECHANGE SCOLAIRE D'UN LYCEE DE NOUVELLE CALEDONIE EN NOUVELLE ZELANDE
2014	COLLEGE JEAN MARIOTTI	2 000,00 €	ECHANGE SCOLAIRE NOUVELLE CALEDONIE / NOUVELLE ZELANDE (27 COLLEGIENS)



2014	ECHANGE ASSO AOTEAROA 17	3 000,00 €	ECHANGE SCOLAIRE ENTRE UN COLLEGE DE LA ROCHELLE ET LA NOUVELLE ZELANDE
2014	DECOUVERTE DE LA NOUVELLE ZELANDE COLLEGE OEGOA	3 750,00 €	SEJOUR LINGUISTIQUE
2014	DESTINATION NOUVELLE ZELANDE - JEAN FAYARD 2014	2 500,00 €	SEJOUR DE 10 JOURS EN NZ
2014	RANDELL COTTAGE THANH - VAN THANH NUT	12 000,00 €	
2014	COLLEGE DE NORMANDIE MEMOIRES HERITEES - MEMOIRES PARTAGEES	2 000,00 €	ECHANGE SCOLAIRE
2014	BOURSE GIRARD LEA	10 000,00 €	RECHERCHE BIOMOLECULES ET CHIMIE DE L'ENVIRONNEMENT
2014	REDÉCOUVRIR ARNOLD TROWELL FOLLIA ORCHESTRE	2 000,00 €	REALISATION D'UN SPECTACLE-CONCERT ET REALISATION D'UN CD
2014	SEJOUR LINGUISTIQUE ET CULTUREL A ROTORUA COLLEGE PORTE DE FER	2 500,00 €	SEJOUR LINGUISTIQUE - 15 ELEVES DE NOUVELLE-CALEDONIE
2014	14-18 : LA GRANDE AMITIE LYCEE JULES FERRY	5 000,00 €	VOYAGE SCOLAIRE ET ECHANGE ENTRE DEUX ETABLISSEMENTS AUTOUR DE LA THEMATIQUE « LE CHEVAL DANS LA GRANDE GUERRE DANS LA SOMME ».
2015	PROJET DE TRADUCTION DE SOURCES ORIGINALES MONTE PAR DEUX COLLEGES ET ECHANGE SCOLAIRE LYCEE GAY LUSSAC CHAUNY	8 000,00 €	LA DESOBEISSANCE ET LA REBELLION DES SOLDATS ET LE TRAITEMENT DES OBJECTEURS DE CONSCIENCE DANS LA PREMIERE GUERRE MONDIALE EN FRANCE ET EN NOUVELLE ZELANDE - UNE ETUDE HISTORIQUE COMPAREE.



2015	A LA DECOUVERTE DE LA NOUVELLE ZELANDE, DE SES HABITANTS ET DE SES TRADITIONS LYCEE LA PROVIDENCE DIEPPE	6 000,00 €	SEJOUR ITINERANT EN MINIBUS AVEC 30 ELEVES, ACCUEIL DANS PLUSIEURS ETABLISSEMENTS SCOLAIRES NEO-ZELANDAIS, COMMEMORATION WWI, HEBERGEMENT DANS DES FAMILLES NEO-ZELANDAISES.
2015	ECHANGE SCOLAIRE ENTRE LE LYCEE LALANDE A BOURG-EN-BRESSE, ET JAMES HARGEST COLLEGE ET SOUTHLAND GIRLS HIGHSCHOOL A INVERCARGILL	2 000,00 €	ECHANGE SCOLAIRE ENTRE LE LYCEE LALANDE A BOURG-EN-BRESSE, ET JAMES HARGEST COLLEGE ET SOUTHLAND GIRLS HIGHSCHOOL A INVERCARGILL
2015	ECHANGE ENTRE LE COLLEGE JEAN MARIOTTI DE NOUVELLE-CALEDONIE ET TAUPO INTERMEDIATE SCHOOL EN NOUVELLE-ZELANDE.	1 500,00 €	ECHANGE ENTRE LE COLLEGE JEAN MARIOTTI DE NOUVELLE-CALEDONIE ET TAUPO INTERMEDIATE SCHOOL EN NOUVELLE-ZELANDE.
2015	ECHANGE ENTRE LE LYCEE JEAN XXIII D'YVETOT ET LE MOUNT ROSKILL GRAMMAR SCHOOL D'AUCKLAND ; APPROCHE CONCERNANT LE CENTENAIRE DE LA PREMIERE GUERRE MONDIALE.	3 000,00 €	ECHANGE ENTRE LE LYCEE JEAN XXIII D'YVETOT ET LE MOUNT ROSKILL GRAMMAR SCHOOL D'AUCKLAND ; APPROCHE CONCERNANT LE CENTENAIRE DE LA PREMIERE GUERRE MONDIALE.
2015	ECHANGE ENTRE LE COLLEGE GEORGES BAUDOUX DE NOUMEA ET LE BOTANY DOWNS SECONDARY COLLEGE D'AUCKLAND	2 000,00 €	ECHANGE ENTRE LE COLLEGE GEORGES BAUDOUX DE NOUMEA ET LE BOTANY DOWNS SECONDARY COLLEGE D'AUCKLAND
2015	ECHANGE ENTRE LE COLLEGE DE FIUA (SECTION SPORT RUGBY), WALLIS-ET-FUTUNA, ET LE COLLEGE DE LINDISFARNE (NOUVELLE-ZELANDE	8 000,00 €	ECHANGE ENTRE LE COLLEGE DE FIUA (SECTION SPORT RUGBY), WALLIS-ET-FUTUNA, ET LE COLLEGE DE LINDISFARNE (NOUVELLE-ZELANDE
2015	RANDELL COTTAGE DAVID FAUQUEMBERG	12 000,00 €	
2015	ECHANGE ENTRE LYCEE LA PEROUSE DE NOUMEA ET RANGIORA MEMOIRE EN MIROIR	3 500,00 €	SEJOUR EN NOUVELLE-ZELANDE, ECHANGES ENTRE LE LYCEE LA PEROUSE DE NOUMEA ET RANGIORA HIGHSCHOOL ; METTRE EN MIROIR LES MEMOIRES CALEDONIENNES ET NEO-ZELANDAISES
2015	BOURSE ROY SANDRINE	10 000,00 €	RECHERCHE SUR LES GLACIERS DES ALPES DU SUD



2015	PARTENARIAT ENTRE ETABLISSEMENTS SCOLAIRES FRANÇAIS ET NEO-ZELANDAIS ; INSTALLATION D'UNE RUCHE PEDAGOGIQUE A L'ECOLE DE KELBURN	9 500,00 €	PARTENARIAT ENTRE ETABLISSEMENTS SCOLAIRES FRANÇAIS ET NEO-ZELANDAIS ; INSTALLATION D'UNE RUCHE PEDAGOGIQUE A L'ECOLE DE KELBURN M. JEAN-PIERRE MARTIN, ENSEIGNANT CHERCHEUR UNIVERSITE D'ORLEANS, IUT DE BOURGES
2015	ECHANGE SCOLAIRE LYCEE JOFFRE (MONTPELLIER) - MASSEY HS (AUCKLAND)	5 000,00 €	ECHANGE SCOLAIRE; TRAVAIL AUTOUR DU COMMONWEALTH, DE L'INFLUENCE BRITANNIQUE ET DU SPORT COMME VECTEUR D'UNITE.
2015	LIDARRAS NUMERISATION DES TUNNELS D'ARRAS UNIVERSITE OTAGO	15 000,00 €	NUMERISATION DE STRUCTURES SOUTERRAINES A ARRAS : SAISIE D'UN ENREGISTREMENT NUMERIQUE ET PERMANENT DES GALERIES ET CARRIERES DU SECTEUR RONVILLE DES TUNNELS D'ARRAS
2016	ECHANGE LYCEE VAL DE SEINE ET COLLEGE NELSON GALLAHER TROPHY	5 000,00 €	ECHANGE DANS LE CADRE DU PARTENARIAT ENTRE LE LYCEE VAL-DE-SEINE DE GRAND QUEVILLY ET LE WAIMEA COLLEGE DE NELSON, COMPARAISON DES MEMOIRES FRANÇAISE ET NEO-ZELANDAISE DU PREMIER CONFLIT MONDIAL, REALISATION D'UN LIVRE NUMERIQUE
2016	THE GREEN VESSEL ETIENNE DE FRANCE	6 000,00 €	PROJET DE FILM : RECIT FICTIONNEL SUR L'ENVIRONNEMENT, EN PARTICULIER LES CONSEQUENCES DE L'AGRICULTURE INDUSTRIELLE. DEMANDE DE SUBVENTION POUR FINANCER LA POST-PRODUCTION DE CE PROJET DE FILM EN NOUVELLE-ZELANDE. LA POST-PRODUCTION POURRAIT AVOIR LIEU EN NZ OU EN FR.
2016	SEJOUR ITINERANT (BETHLEHEM COLLEGE ET MARLBOROUGH COLLEGE) COLLEGE LOUIS LEOPOLD DJET	1 250,00 €	SEJOUR ITINERANT AVEC 25 ELEVES DE 4EME D'UN COLLEGE DE NOUVELLE-CALEDONIE, IMMERSION EN ECOLE (BETHLEHEM COLLEGE ET MARLBOROUGH COLLEGE) ET FAMILLE DE NOUVELLE-ZELANDE, DECOUVERTE DE LA CULTURE MAORIE TRADITIONNELLE
2016	COLLEGE OUEGOA SEJOUR LINGUISTIQUE ET DECOUVERTE DE L'ACTIVITE DE SPORT D'HIVER.	4 000,00 €	VOYAGE LINGUISTIQUE ET PRATIQUE DU SKI A L'ISSUE DE LA FORMATION EN SECTION EUROPEENNE LANGUE ANGLAISE OUVERTE EN 2015. HEBERGEMENT DANS LES FAMILLES NEO-ZELANDAISES



2016	PARTENARIAT ENTRE LE COLLEGE PAÏ-KALEONE (NC) ET LE MATAMATA COLLEGE (NZ)	2 000,00 €	SEJOUR EN FAMILLE D'ACCUEIL DE 20 ELEVES DE 3EME PARTENARIAT ENTRE LE COLLEGE PAÏ-KALEONE (NC) ET LE MATAMATA COLLEGE (NZ) DEPUIS 5 ANS, ECHANGES A DEUX REPRISES DANS CET INTERVALLE
2016	COLLEGE DES PORTES DE FER DE NOUMEA/ WESTERN HEIGHTS HIGH SCHOOL	2 000,00 €	SEJOUR D'UNE CLASSE DE 3EME SECTION EUROPEENNE (13 ELEVES) A ROTORUA
2016	ECHANGE ENTRE LE CLUB DE RUGBY DE COURBEVOIE ET LE TIMARU CELTIC	8 000,00 €	ECHANGE ENTRE LE CLUB DE RUGBY DE COURBEVOIE ET LE TIMARU CELTIC. 31 JOUEURS DE COURBEVOIE DE 18-19 ANS ALLANT A LA RENCONTRE DE JOUEURS NZ, ECHANGE SUR LES CONCEPTS TECHNIQUES, PHYSIQUES ET PEDAGOGIQUES. ACCUEIL DES NZ EN 2018.
2016	ECHANGE DEPUIS NOVEMBRE 2014 LE COLLEGE JACQUES MONOD DE COMPIEGNE ET LE SAINT PETER'S COLLEGE D'AUCKLAND	2 000,00 €	VOYAGE DU 25 JUIN AU 12 JUILLET 2016, 17 ELEVES DE 3EME EN SECTION EUROPEENNE ANGLAIS, PARTICIPATION A LA CEREMONIE COMMEMORATIVE DU CENTENAIRE DE LA BATAILLE DE LA SOMME AU WAR MUSEUM D'AUCKLAND.
2016	RANDELL COTTAGE NICOLAS FARGUES	12 000,00 €	
2016	BOURSE DOMINIQUE GIRARD	10 000,00 €	DOMAINE DES SCIENCES EXACTES ET APPLIQUEES (OPTIMISATION STOCHASTIQUE APPLIQUEE A LA GESTION DE RESEAUX ELECTRIQUES) EN NOUVELLE-ZELANDE
2016	PROJET KIWI - EVOLUTION DU PROJET « FIRST WORLD WAR CENTENIAL INTERNATIONAL	5 500,00 €	PARTIE 1 -ECHANGE SCOLAIRE ENTRE LE RODNEY COLLEGE ET LE COLLEGE SAINT JEAN A DOUAI PENDANT 3 MOIS, DE JUIN A NOVEMBRE 2016 PARTIE 2 - VOYAGE CULTUREL ET RENCONTRES SPORTIVES ENTRE LE DOUAI HOCKEY CLUB ET LE RODNEY COLLEGE : 18 JOURS DU 26 JUILLET AU 12 AOUT 2016
2016	TUNNELIERS NEO-ZELANDAIS OFFICE DU TOURISME ARRAS	3 000,00 €	VALORISATION DE PORTRAITS PHOTOGRAPHIQUES EN CREAT UN MUR A LA MEMOIRE DES TUNNELIERS NEO-ZELANDAIS A L'ENTREE DU SITE DE LA CARRIERE DE WELLINGTON A ARRAS. MUR INAUGURE LE 9 AVRIL 2017 POUR LE CENTENAIRE DE LA BATAILLE D'ARRAS.



2017	STAGE INGENIEUR DE RECHERCHE EN GEOPHYSIQUE LOUBET ANTONIN	1 450,00 €	STAGE D'INGENIEUR DANS LE CADRE D'ETUDES A L'ECOLE ET OBSERVATOIRE DES SCIENCES DE LA TERRE A STRASBOURG, AU SEIN DU GNS SCIENCES DE WELLINGTON. PROJET DE RECHERCHE PORTANT SUR LE TREMBLEMENT DE TERRE A CHRISTCHURCH EN 2011.
2017	DOCUMENTAIRE SUR GRAEME ALLWRIGHT (PERRIN CHANTAL)	1 500,00 €	REALISATION D'UNE VERSION ANGLAISE D'UN DOCUMENTAIRE REALISE SUR GRAEME ALLWRIGHT, JAZZMAN NEO-ZELANDAIS
2017	SPORTIVE SAALAUNI FIUA TOURNOIS DE RUGBY MASCULIN (LINDISFARNE COLLEGE) ET FEMININ (KARAMU HIGH SCHOOL).	8 000,00 €	PARTICIPATION A DES TOURNOIS DE RUGBY MASCULIN (LINDISFARNE COLLEGE) ET FEMININ (KARAMU HIGH SCHOOL). IMMERSION DANS DES FAMILLES NEO-ZELANDAISES. PRESENTATION DE LA CULTURE WALLISIENNE (WOODFORD COLLEGE) ET RENCONTRES CULTURELLES AU CENTRE DE TE PUIA (ROTORUA)
2017	SEJOUR ITINERANT AVEC 28 ELEVES DE 4EME D'UN COLLEGE DE NOUVELLE-CALEDONIE COLLEGE LOUIS LEOPLD DJIET	3 000,00 €	IMMERSION EN ECOLE (BETHLEHEM COLLEGE) ET FAMILLES DE NOUVELLE-ZELANDE, DECOUVERTE DE LA CULTURE MAORIE TRADITIONNELLE.
2017	VOYAGE D'ECHANGE CULTUREL ET LINGUISTIQUE ENTRE LE LYCEE LAPEROUSE (NC) ET RANGIORA HIGH SCHOOL (NZ)	2 000,00 €	VOYAGE D'ECHANGE CULTUREL ET LINGUISTIQUE ENTRE LE LYCEE LAPEROUSE (NC) ET RANGIORA HIGH SCHOOL (NZ) ENTRE LE 2 ET LE 13 AOUT POUR 20 ELEVES ET 2 ACCOMPAGNANTS. N.B. : UN DES PLUS VIEUX PROGRAMME D'ECHANGE ENTRE LA NC ET LA NZ. DEJA BENEFICIAIRE DE 24 000€ DU FAFNZ EN 2015
2017	SEJOUR SCOLAIRE WELLINGTON CHRISTCHURCH EN PARTENARIAT AVEC SHIRLEY HIGHSCHOOL/LYCEE CARNOT DIJON	6 250,00 €	VOYAGE SCOLAIRE AVEC POUR THEME L'ENGAGEMENT DES TROUPES ANZAC DANS LA 1ERE GUERRE MONDIALE + DECOUVERTE LINGUISTIQUE ET CULTURELLE.
2017	COLLEGE GADRIEL PAITA NC	2 500,00 €	VOYAGE DE 20 ELEVES ET 3 ACCOMPAGNATEURS DE NOUVELLE-CALEDONIE



2017	CORRESPONDANCE ET SEJOUR SCOLAIRE RECIPROQUE ENTRE LE COLLEGE JEAN MARIOTTI DE NOUMEA ET LA TAUPO SCHOOL DEPUIS 2007.	2 000,00 €	LOVE AND FRIENDSHIP IN THE PACIFIC
2017	BOURSE MIGAYROU IZAC NINON	8 000,00 €	PROJET RELATIF A LA PLACE DES PRATIQUES FUNERAIRES DANS LES VILLES DANS LE CADRE DE VOTRE CURSUS D'ELEVE INGENIEUR EN PAYSAGISME ET D'UN SEMESTRE A L'UNIVERSITE VICTORIA DE WELLINGTON
2017	MYTHES ET LES LEGENDES MAORIS CORALIE PASTEUR	4 000,00 €	QUESTIONS DE RECHERCHE : COMMENT LES MYTHES ET LES LEGENDES MAORIS SE TRANSMETTENT AUX NOUVELLES GENERATIONS EN NOUVELLE-ZELANDE AUJOURD'HUI? AUTREMENT DIT, QUELLES SONT LES OUTILS, MANIERES, PENSEES, CONCEPTS UTILISES PAR LE PEUPLE MAORI POUR TRANSMETTRE LEURS MYTHES ET LEGENDES DANS LE CONTEXTE ACTUEL DE LA NOUVELLE-ZELANDE ? COMMENT LES MYTHES ET LES LEGENDES SONT UTILISES PAR LES MAORI POUR LEGITIMER LEURS REVENDICATIONS? QUESTIONS DE RECHERCHE : COMMENT LES MYTHES ET LES LEGENDES MAORIS SE TRANSMETTENT AUX NOUVELLES GENERATIONS EN NOUVELLE-ZELANDE AUJOURD'HUI? AUTREMENT DIT, QUELLES SONT LES OUTILS, MANIERES, PENSEES, CONCEPTS UTILISES PAR LE PEUPLE MAORI POUR TRANSMETTRE LEURS MYTHES ET LEGENDES DANS LE CONTEXTE ACTUEL DE LA NOUVELLE-ZELANDE ? COMMENT LES MYTHES ET LES LEGENDES SONT UTILISES PAR LES MAORI POUR LEGITIMER LEURS REVENDICATIONS?
2017	INTERNATIONAL INSTITUTE FOR IMPORTANT ITEM LOUISE HERVE	2 000,00 €	PROJET DE FILM ET DE SCULPTURES SUR LES POLITIQUES DE CONSERVATION DES OISEAUX, AVEC UN FOCUS SUR LE PERROQUET KEA



2018	SOUTIEN AU LANCEMENT DE L'ASSOCIATION FAST! (FRANCE-AOTEAROA SCIENCE, TECHNOLOGY AND INNOVATION) IN NEW ZEALAND	3 000,00 €	ASSOCIATION AYANT POUR OBJECTIF LA MISE EN RESEAU ET LA VALORISATION DES CHERCHEURS FRANCOPHONES EN NZ, PROMOTION DES PARTENARIATS FRANCE-NZ. FINANCEMENT POUR L'ORGANISATION DE LA 1ERE AG DE FAST A WELLINGTON EN NOVEMBRE 2017.
2018	ECHANGE COLLEGE L. LEOPOLD DJIET, BOURAIL -N-C) - BETHLEHEM COLLEGE, TAURANGA (N-Z)	2 500,00 €	VOYAGES SCOLAIRES A TAURANGA
2018	EXPOSITION ROUGH ROUGH (RHOFIR SORAYA)	2 000,00 €	REALISATION D'UNE EXPOSITION A LEVIN
2018	GABRIEL PAITA, VOYAGE SCOLAIRE CHRISTCHURCH	2 500,00 €	26 ELEVES DE 3E DU COLLEGE G. PAÏTA A PAÏTA (N-C) VERS CHRISTCHURCH
2018	ECHANGE LINGUISTIQUE ET CULTUREL, COLLEGE DES PORTES DE FER (N-C)	1 500,00 €	15 ELEVES DE 3E EN SECTION EUROPEENNE ; A ROTORUA (N-Z)
2018	FAAROA - ECHANGE CULTUREL AOTEAROA TAMA REVA	2 300,00 €	ECHANGE SCOLAIRE ENTRE LES ELEVES DU COLLEGE DE FAAROA (POLYNESIE FR) ET 2 ECOLES NZ A WAITAKERE ET TURANGI
2018	VOYAGES DES ELEVES DE POINDIMIE (N-C) A CHRISTCHURCH COLLEGE ANTOINE KELA	1 000,00 €	ECHANGE SOLAIRE AUTOUR DE LA SISMICITE
2018	A GARDEN OF PEACE IN LE QUESNOY	5 500,00 €	EN PARTENARIAT AVEC LA MISSION DU CENTENAIRE, CREATION D'UN JARDIN SUR LE THEME DE LA PAIX DANS LES HAUTS DE FRANCE. JARDIN MEMORIEL A LE QUESNOY
2018	FESTIVAL DES ANTIPODES	14 000,00 €	PROGRAMMATION D'UNE JOURNEE SPECIALE NOUVELLE ZELANDE AU SEIN DU FESTIVAL DES ANTIPODES



2018	VOYAGE SCOLAIRE HIENGHENE COLLEGE PAI KALEON	2 000,00 €	20 ELEVES DE 3E DU COLLEGE PAI KALEONE DE HIENGHENE (EN PROVINCE NORD DE LA NOUVELLE-CALEDONIE) AINSI QUE 3 ACCOMPAGNATEURS PARTIRONT 12 JOURS EN NOUVELLE ZELANDE A MATAMATA DANS L'ILE DU NORD.
2018	ORGANISATION D'UN COLLOQUE INTERNATIONAL DE LA VILLE LE QUESNOY POUR LA COMMEMORATION GRANDE GUERRE	5 000,00 €	DEMANDE DE LA VILLE DU QUESNOY, POUR UN PROJET LABELLISE CENTENAIRE, AVEC UN PARTENAIRE NEO-ZELANDAIS (UNIVERSITE WAIKATO) ET DES FINANCEMENTS DEJA TROUVES
2018	CYCLE CONFERENCE ET CINEMA AOTEAROA SOCIETE OCEANISTES	3 000,00 €	MISE EN PLACE D'UN CYCLE DE CONFERENCE ET DE CINEMA PAR LA SOCIETE DES OCEANISTES METTANT A L'HONNEUR DES FILMS PORTANT SUR LA NOUVELLE ZELANDE
2018	COLLEGE JEAN MARIOTTI	1 600,00 €	ACCUEIL D'UN GROUPE DE 24 ELEVES DE TAUPO POUR ENSUITE LES RENCONTRER EN NZ. 3 ELEVES DE TAUPO INTERMEDIATE SCHOOL ET 3 ELEVES DE MARIOTTI EN CLASSE DE 5E PARTICIPANT AU PROJET
2018	COLONIAL AND WARTIME MIGRATION UNIVERSITE AMIENS	3 000,00 €	FINANCEMENT D'UN COLLOQUE A AMIENS POUR COMBINER LE CENTENAIRE DE LA PREMIERE GUERRE MONDIALE AVEC LES QUESTIONNEMENTS ACTUELS SUR LES MIGRATIONS
2018	RAPATRIEMENT TETES MAORIES JEAN SIMON	3 000,00 €	PROJET INDIVIDUEL D'UN CHERCHEUR QUI APRES LA RESTITUTION DES TETES MAORIES PAR LA FRANCE VEUT PROLONGER CETTE RECHERCHE DE RESTES HUMAINS D'ORIGINE MAORI ET MORIORI
2018	HAPA HAKA	1 300,00 €	PROJET D'ECHANGE DE COMPETENCES ET DE PRATIQUES AUTOUR DU CHANT ET DE L'APPRENTISSAGE DES LANGUES. D'UN COTE, TRADITION DU KAPA HAKA, SON ANCRAGE CULTUREL, DE L'AUTRE LA PRATIQUE DU JEU VOCAL
2018	PROJET FAST ECHANGE	1 000,00 €	PROJET D'ORGANISER UNE JOURNEE DE RASSEMBLEMENT, D'INFORMATION, ET D'ECHANGE POUR LA COMMUNAUTE SCIENTIFIQUE TECHNIQUE EN NZ POUR CONTINUER A CROITRE LES COLLABORATIONS BILATERALES ENTRE LA FRANCE ET LA NOUVELLE-ZELANDE.



2018	KIWIQUAKES	5 000,00 €	RENFORCER LES ECHANGES ENTRE LES SCIENTIFIQUES FRANÇAIS ET N-Z EN RASSEMBLANT LES DONNEES SUR LES RUPTURES DE SURFACE RECUEILLIES LORS DES RECENTS SEISMES EN NZ ET DE LES INCLURE DANS LA BASE DE DONNEES INTERNATIONALE + ORGANISER DES SESSIONS PUBLIQUES ET DES SEMINAIRES SCIENTIFIQUES DE SCIENTIFIQUES FRANÇAIS EN NZ.
2019	AMBASSADEURS ECO-CITOYENS PFR-NZ	1 800,00 €	VOYAGE PEDAGOGIQUE POUR DES ELEVES DE 5E SUR LE THEME DE L'ECOLOGIE ET DE L'ECO-CITOYENNETE
2019	AU VENT DES ILES	3 500,00 €	PROJET DE RAYONNEMENT LITTERAIRE CROISE FRANCE - NOUVELLE-ZELANDE CENTRE SUR UNE TOURNEE D'AUTEURS EN FRANCE, L'EDITION EN FRANÇAIS D'UN OUVRAGE DE WITI IHIMAERA ET L'ORGANISATION D'UN VOYAGE DE PRESSE EN NOUVELLE-ZELANDE
2019	FESTIVAL DES ANTIPODES	5 000,00 €	21E EDITION DU FESTIVAL DES ANTIPODES, PORTANT SUR LE CINEMA NEO-ZELANDAIS ET VISANT A LE FAIRE CONNAITRE AUPRES DU PUBLIC FRANÇAIS; EDITION CONCENTREE SUR L'APPORT DES FEMMES DANS LE CINEMA NZ
2019	COLLEGE PAÏTA, CLASSE DE 3E ANGLAIS PLUS	2 500,00 €	26 ELEVES DE 3E DU COLLEGE G. PAÏTA A PAÏTA (NOUVELLE-CALEDONIE) VERS CHRISTCHURCH
2019	ECHANGE LINGUISTIQUE ET CULTUREL, COLLEGE DES PORTES DE FER (N-C)	1 600,00 €	16 ELEVES DE 3E EN SECTION EUROPEENNE ; A ROTORUA (NOUVELLE-ZELANDE)
2019	ECOLE PRIMAIRE INNOVANTE ET INCLUSIVE	9 000,00 €	PROJET PLURIANNUEL VISANT A ETABLIR UNE ECOLE PRIMAIRE POUR DES ENFANTS PRESENTANT DES TROUBLE DU SPECTRE AUTISTIQUE
2019	ENQUETES AU MUSEUM	2 500,00 €	PROJET DE VISITE EN NOUVELLE-ZELANDE AFIN DE REDIGER LA SUITE DE LA SERIE LITTERAIRE "ENQUETES AU MUSEUM", METTANT EN AVANT LA CULTURE NEO-ZELANDAISE
2019	FILM DOCUMENTAIRE SUR L'ŒUVRE DE LOUISE HENDERSON	2 500,00 €	PROJET DE TOURNAGE D'UN COURT-METRAGE SUR L'ŒUVRE DE LOUISE HENDERSON, ARTISTE CUBISTE NEO-ZELANDAISE, NEE EN FRANCE
2019	LE CHANT DANS L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS	2 000,00 €	PROJET DE POURSUITE DE RECHERCHE LINGUISTIQUE ET MUSICALE DANS L'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE



2019	LIVRE BIODIVERSITE DE LA NZ ET SES PROTECTEURS	3 000,00 €	PROJET DE LIVRE METTANT EN VALEUR LA BIODIVERSITE DE LA NOUVELLE- ZELANDE ET LES ORGANISMES/PERSONNES QUI OEUVRENT POUR SA PRESERVATION
2019	LYCEE LA PEROUSE	1 500,00 €	PROJET D'ECHANGE D'ELEVES ENTRE UN LYCEE A NOUMEA ET UN LYCEE DE CHRISTCHURCH
2019	TRADUCTION JANET FRAME	6 000,00 €	PROJET DE TRADUCTION ET DE PUBLICATION DE LA DERNIERE NOUVELLE DE L'ECRIVAINNE NEO- ZELANDAISE, JANET FRAME, THE CARPATHIANS
2019	CONCERTS, MASTERCLASS ET CREATION POUR VIOLONCELLE AVEC MICHAEL NORRIS	2 000,00 €	PROJET DE VISITE EN NOUVELLE- ZELANDE AFIN DE DONNER DES MASTERCLASSES AVEC DES ETUDIANTS EN ECOLE DE MUSIQUE, RENCONTRER DES JEUNES MUSICIENS, PARTICIPER A DEUX CONCERTS ET CREER UNE NOUVELLE PIECE POUR VIOLONCELLE AVEC LE COMPOSITEUR NEO- ZELANDAIS MICHAEL NORRIS
2019	WEB SERIE FRANCES HODGKINS	4 000,00 €	PROJET DE TOURNAGE D'UNE SERIE DOCUMENTAIRE SUR LA VIE DE FRANCES HODGKINS ET DE L'INFLUENCE DE LA FRANCE DU DEBUT DU XXE SIECLE SUR L'ŒUVRE DE L'ARTISTE NZ